Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an,	Canada	$2.00
„ „	Etats-Unis ...	$2.50
„ „	Europe	$5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 27 septembre 1922 — No. 30

L'Amitié française d'Amérique

Un projet de congrès de la "Pensée française" pour tous les groupes français du continent.

Le congrès de la Fédération catholique franco-américaine, qui vient de se tenir à Lowell, nous intéresse à un double titre: d'abord parce que rien de ce qui touche au groupe important de nos compatriotes des Etats-Unis ne saurait nous laisser indifférents, mais aussi parce que l'exposé de la situation générale qui y a été faite, les remèdes suggérés, les grands projets élaborés s'appliquent tout aussi bien à nous, Franco-Canadiens de l'Ouest.

M. l'abbé Groulx, en historien habitué aux larges vues d'ensemble, habile à démêler les causes profondes et à prévoir les lointaines répercussions, a fort bien montré la nécessité et la possibilité d'une union efficace entre les divers groupes français d'Amérique. Nos raisons d'espérer sont très solides, mais nous n'y réfléchissons pas assez. Est-ce que nous n'existons pas encore, alors que beaucoup d'autres ont disparu à tout jamais?

Mais il faut surtout savoir gré au directeur de l'*Action française*, d'avoir nettement défini la nature de cette alliance. Il a trouvé des termes très heureux pour tracer le rôle de la province de Québec.

Sa situation ressemble à celle du fils aîné resté au foyer, pendant que ses cadets s'en allaient au loin bâtir d'autres maisons et cultiver d'autres champs. Le gardien du foyer paternel ne possède plus sur ses frères qu'une priorité d'honneur, celle de son droit d'aînesse et l'auréole que lui fait l'atmosphère de la vieille maison. La famille garde encore entre ses membres un lien moral.) Il y a des domaines où la vieille unité familiale subsiste; il y en a d'autres où chacun recouvre son indépendance.

Lorsque l'honneur commun est en jeu, lorsque souffre l'un des membres, la voix du sang appelle alors les frères au soutien et à la défense du patrimoine; Mais dans la conduite de sa maison et de ses affaires personnelles, chacun entend rester son maître et ne voudrait point que les conseils devinssent des ordres.

Ces vérités sont admises aujourd'hui dans le Québec avec une loyauté que l'on ne saurait plus soupçonner. Nous reconnaissons, par exemple, que chacun de nos groupes ayant vécu depuis longtemps dans des Etats distincts du nôtre, en des conditions de vie si souvent différentes, s'y est créé une véritable autonomie. Nous admettons, dès lors, que si parfois, dans leurs dures batailles, ils ont besoin de notre assistance, eux seuls cependant, qui connaissent le terrain de la lutte, la qualité de leurs troupes, la tactique de l'ennemi, doivent rester juges des méthodes de combat. En ce domaine, le Québec peut apporter parfois des conseils, jamais des ordres.

Ces principes admis de tous — et l'abbé Groulx assure qu'ils le sont dans la province mère — on ne voit pas quelle ombre pourrait troubler l'harmonie au sein de la grande famille française et quel obstacle empêcher tous les membres de travailler à l'unisson pour le patrimoine commun.

Mais il serait urgent de commencer à se mieux connaître, à se visiter, à échanger des délégués dans toutes les occasions favorables, à tenir des congrès et surtout de petites réunions où des représentants des divers groupes échangeraient leurs vues et se mettraient d'accord sur les grands mouvements à organiser.

Avouons que sous ce rapport nous sommes vraiment trop peu avancés dans l'Ouest. Les Canadiens français des trois provinces, qui ont pratiquement les mêmes problèmes nationaux à résoudre et qui auraient tant d'intérêt à entretenir des relations suivies, n'ont en réalité aucun lien commun; ils vivent côte à côte sans presque se connaître, ou du moins sans retirer de leur voisinage le profit et l'agrément mutuels qui devraient normalement en découler. Ce n'est pas que tout le monde ne sente combien un tel isolement nous est nuisible. De part et d'autre on a la ferme volonté d'y mettre fin; on y pense continuellement, on en parle quelquefois, et le temps passe... Le grand obstacle est sans doute uniquement la difficulté financière de ces dernières années et le peu de loisirs dont disposent ceux qui pourraient prendre la tête du mouvement; mais ces raisons, si graves soient-elles, ne sauraient justifier des délais interminables.

* * *

On lira plus loin l'exposé de la situation nationale chez les Franco-Américains faite par le R. P. Olivier, O.P., de Fall River. Le tableau dramatique qu'il trace a ceci de frappant qu'il pourrait s'appliquer mot pour mot à notre propre situation dans l'Ouest. Nous aussi, nous sommes arrivés à la deuxième période — la période critique — de la lutte pour notre survivance. Jusqu'ici nous avons pu nous appuyer sur un noyau de compatriotes venus du dehors, de la province de Québec, de France et de Belgique, munis d'une bonne éducation française; ces éléments ont résisté tant bien que mal à l'assimilation. Nous voici maintenant avec une nouvelle génération née et élevée dans le pays, connaissant presque toujours mieux l'anglais que le français, ignorant l'histoire de ses ancêtres français, à peu près sans défense contre l'envahissement de l'influence anglaise et protestante.

Cet abandon de la langue par la jeunesse, note le R. P. Olivier, est un symptôme extrêmement inquiétant. Car c'est par l'âme qu'on est fils d'une race, et c'est par la langue, plus que par toute autre chose, qu'une âme se forme. Adopter habituellement l'anglais, c'est pour un Canadien, changer ses manières de sentir et de comprendre, c'est se faire, à la longue et en général, une mentalité, une âme anglaise. Mais adopter habituellement l'anglais, c'est d'abord et surtout le signe que l'âme se vide de vie française.

L'éloquent dominicain ne fait pas cette sombre peinture pour y chercher une excuse à l'abandon de la lutte; mais c'est un homme qui ne craint pas de mettre hardiment le doigt sur la plaie pour inviter ses compatriotes à regarder le péril en face et à songer au remède.

Le remède, il est dans un contact plus intime avec le foyer de la race qui peut seul transmettre aux groupes éloignés la vitalité indispensable à leur survivance. Tous tant que nous sommes, Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, Acadiens des Provinces Maritimes, Canadiens de l'Ontario et de l'Ouest, nous souffrons plus ou moins d'anémie intellectuelle française — maladie implacable qui, non enrayée à temps, va ruiner nos constitutions les plus robustes et décimer nos rangs. Il faut réagir, et sans délai.

Le grand congrès projeté de la "pensée française" peut marquer l'inauguration du mouvement sauveur pour les groupes extérieurs si, comme on doit l'espérer, il pose les bases d'une réelle union et arrête un programme pratique d'assistance mutuelle. Nous sommes trop intéressés dans la question pour ne pas suivre de près l'édification de cette belle oeuvre nationale.

Donatien Frémont.

LA NOUVELLE CATHEDRALE DU PAS

Le français à l'école

Autour de l'engagement d'une institutrice non qualifiée pour le français

Nous empruntons l'information suivante au *Leader*, de Régina:

Cadillac — Les commissaires Lambert et Bouchard ont comparu mardi devant le juge de paix W. A. Stewart sous l'accusation d'avoir négligé de fournir les facilités de l'instruction aux enfants du district scolaire de Frenchville. Ils ont plaidé *non coupables*. A la suite du témoignage du président de la commission scolaire, qui avait fait la dénonciation, la cour a décidé de se transformer en bureau d'arbitrage.

Il a été démontré que les commissaires avaient autorisé le secrétaire à engager une institutrice compétente. Lorsque celle-ci fut venue, elle ne parut pas compétente aux commissaires défendeurs et ils la renvoyèrent en la payant pour les quatre jours pendant lesquels elle avait enseigné. Les défendeurs ont prétendu que l'institutrice n'était pas celle qu'ils s'étaient attendu que le secrétaire engagerait et qu'en tout cas elle ne pouvait parler le français, chose qu'ils considéraient *absolument* essentielle dans une école où les plus jeunes enfants ne parlent pas d'autre langue.

La conclusion de l'affaire a été que la dénonciation a été retirée sur payement des frais s'élevant à $24 par les commissaires défendeurs personnellement, et sur payement à l'institutrice, à même les fonds du district, d'un reliquat de salaire de $81 pour le temps non expiré pendant lequel on ne l'a pas laissée enseigner.

Une condition du retrait de la plainte était que les commissaires défendeurs démissionneraient, ce qu'ils ont fait.

* * *

Cette nouvelle affaire scolaire, venant à la suite de celle du district Ethier, montre bien que l'enseignement du français a toujours des adversaires dans certains milieux et que l'on a recours à tous les moyens susceptibles de l'amoindrir ou de le décourager. Il faut se féliciter cependant que la difficulté se soit réglée, cette fois, en dehors du tribunal. Les divergences de vues entre commissaires sur la manière dont ils entendent leurs devoirs ne peuvent fournir matière à poursuite et ne sauraient être du ressort des juges de paix.

L'arrangement accepté par les deux parties semble plutôt défavorable aux commissaires, puisqu'on les oblige à payer de leur poche les frais de la cause et à remettre leurs mandats; mais ce verdict est sans doute moins sévère qu'il en a l'air et nous comptons bien que la conclusion finale de l'affaire consacrera le principe qu'ont voulu sauvegarder nos deux compatriotes: à savoir que l'institutrice de l'école de Frenchville doit être en mesure d'enseigner le français, parce que telle est la volonté des commissaires et des pères de famille.

MM. Lambert et Bouchard ont droit à nos sincères félicitations pour avoir compris leur devoir et n'avoir pas hésité à prendre toutes les responsabilités de leur charge. Il ne reste plus aux contribuables franco-canadiens du district qu'à approuver leur attitude en les réélisant. C'est ce qui a été fait déjà probablement à l'heure où nous écrivons.

En affirmant ainsi nettement leur intention de prendre tout ce que leur accorde la loi et de ne pas se laisser intimider par les menaces, nos compatriotes de Frenchville auront bien mérité de la cause du français dans la province.

D. F.

La France et les écoles d'Ontario

Le ministère des affaires étrangères remet un chèque de $3,000 à l'Association Canadienne-Française d'Education

Ottawa — Le ministère des Affaires Etrangères de France, instruit par le consul général français au Canada, M. Paul-Emile Naggiar, de la lutte ardente soutenue par les Canadiens français de la province d'Ontario pour la survivance de la langue française dans cette province et pour son enseignement dans les écoles, a chargé son représentant officiel au Canada de remettre au président de l'Association Canadienne-Française d'Education, M. le sénateur N.A. Belcourt, un montant de 3,000 francs, en témoignage d'approbation et d'encouragement.

M. le sénateur Belcourt, dans une lettre au secrétaire de l'Association d'Education, M. Edmond Cloutier, remet cette somme à l'Association, qui en fera l'usage qu'elle jugera le plus utile à nos écoles bilingues et à l'enseignement du français dans ces écoles.

M. le sénateur Belcourt, a remercié le gouvernement français par l'entremise de son consul général, et ce faisant, il a été l'interprète de tous les Canadiens français de la province qui reconnaissent et qui apprécient à sa juste valeur ce cadeau qui aidera certainement à la cause.

Le comité exécutif de l'Association, à sa dernière réunion, informé par M. le secrétaire Cloutier du don de la France pour nos écoles, a prié ce dernier de bien vouloir transmettre ses remerciements et l'expression de sa profonde reconnaissance envers le gouvernement français et M. le consul Naggiard, par l'entremise du président de l'Association, l'honorable sénateur Belcourt.

Au congrès régional qui a été tenu à Fournier, Ontario, M. le sénateur Belcourt a annoncé cette heureuse nouvelle à l'auditoire. Elle a été accueillie par des applaudissements chaleureux et prolongés.

EDMONTON — Le grand Séminaire d'Edmonton, sous la direction des Oblats, compte cette année 56 séminaristes, dont 41 Oblats; les 15 autres appartiennent au clergé diocésain.

La crise du Levant semble conjurée

Mort subite de M. l'abbé A. Royer, curé de Ponteix

Nous avons été douloureusement surpris d'apprendre la mort de M. l'abbé A. Royer, curé de Ponteix, survenue subitement jeudi soir.

Originaire d'Auvergne, M. l'abbé Royer était venu dans l'Ouest il y a une quinzaine d'anées et y avait fondé la paroisse de Notre-Dame d'Auvergne, devenue aujourd'hui Ponteix. Le défunt a joué un rôle important dans la colonisation du sud de la Saskatchewan. Il était justement fier de sa paroisse, qui lui doit d'ailleurs beaucoup. Prêtre très actif, bon orateur et habile écrivain, sa mort laisse un vide difficile à combler dans le diocèse de Régina.

Nos lecteurs n'ignorent pas que M. l'abbé Royer fut le fondateur et de tout temps le *principal* rédacteur de l'*Hirondelle de Ponteix*, qu'il réussissait à maintenir, non sans mérite, depuis plus de cinq années. *Il sera resté* jusqu'à la dernière minute l'artisan laborieux de cette oeuvre particulièrement chère, puisque sa chronique publiée dans notre numéro de cette semaine fut mise à la poste le jour *même* de sa mort.

Le *Patriote de l'Ouest* s'associe de tout coeur au deuil des paroissiens de Ponteix et du clergé de Régina.

Au Manitoba

La journée de perception de l'Association d'Education

Saint-Boniface — St-Boniface a eu sa journée de perception le dimanche 17 septembre. En dépit de la pluie battante qui n'a cessé de tomber de toute l'après-midi, les percepteurs ont visité chaque demeure. Les citoyens, encore sous l'effet des paroles énergiques et convaincantes de l'abbé Sabourin *qui, à chaque messe, le matin,* avait donné l'un des exposés les plus lumineux de notre situation scolaire et précisé le devoir de *chacun*, ont répondu à l'appel avec enthousiasme et générosité.

Le résultat final de la journée à Saint-Boniface sera de plus de $1,400.

Il faut citer le sermon prononcé à la Cathédrale par M. l'abbé Sabourin, sur les droits de la conscience. Voilà qui fait ouvrir les yeux sur bien des choses qu'on aime mieux pressentir confusément qu'analyser de façon précise. Tant on a peur de voir trop *clairement* où le devoir réside!

L'Association méritait cet appui de l'éminent *prédicateur* et ce dernier mérite amplement que plusieurs de ses déclarations servent d'épigraphe à certains chapitres de *notre action*.

A souligner la gentillesse de ces enfants de dix à douze ans qui ont vidé leur tire-lire "pour le français". Il resterait à décider si le geste des enfants est plus louable que le clairvoyant patriotisme des parents.

Le 24 septembre, les délégués de l'Association ont visité les paroisses de la vallée de la Rivière Rouge. Le résultat de cette perception dans les paroisses rurales sera connu plus tard.

Cette quête à domicile a deux avantages incontestables. D'abord on a cru que c'était le seul moyen *efficace de se pourvoir* des fonds nécessaires, les autres ayant été reconnus insuffisants. Or une oeuvre de résistance est impossible *sans argent*. En second lieu, rien ne peut rappeler plus vivement l'injustice dont nous sommes victimes en cette province.

Intronisation de Mgr Emard

Ottawa — S. G. Mgr Emard, le nouvel archevêque d'Ottawa, a fait une entrée triomphale dans la capitale le 20 septembre et le lendemain matin il est monté sur le trône épiscopal escorté par le délégué apostolique, Son excellence Mgr Pietro di Maria. Une vingtaine d'archevêques et d'évêques étaient présents à la cérémonie.

L'hon. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes, a présenté au nom des fidèles de langue française du diocèse, l'hommage de la filiale soumission.

L'hon. Charles Murphy, ministre des Postes, a présenté les hommages des fidèles de langue anglaise.

Sa Grandeur a répondu avec une bienveillance paternelle, promettant à tous tout son coeur et le meilleur de sa pensée.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Très Saint Sacrement donnée par Sa Grandeur Mgr Emard, assisté de MM. les curés Myrand et Fitzgerald.

La Grande-Bretagne, la France et l'Italie concèdent aux Turcs tout ce qu'ils demandent — Une victoire pour la diplomatie française — Poincaré dit que tout danger est passé — Le gouvernement anglais a eu peur de la guerre.

PARIS — A la séance finale de la conférence des alliés, samedi soir, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie ont consenti à l'unanimité à concéder aux nationalistes turcs toutes leurs conditions de paix. Ceux-ci obtiendront de la sorte la Thrace, Maritza et l'ancienne capitale turque d'Adrianople. Les trois pays alliés ont adressé une invitation commune à Mustapha Kemal Pacha, le chef nationaliste, à une conférence de la paix qui devra être tenue à Venise le plus tôt possible.

En retour, les Kémalistes doivent convenir de ne pas franchir la zone neutre actuelle le long des détroits ni de traverser nulle part ailleurs. Ils doivent accepter la liberté complète des Dardanelles, de la mer de Marmora et du Bosphore, de préférence sous l'égide de la Ligue des Nations.

On considère comme très certain que Kemal acceptera les conditions; *sa réponse est attendue de Smyrne* dans un jour ou deux.

Comme autres concessions, on promet à la Turquie l'appui des trois alliés pour obtenir son admission dans la Ligue des Nations, en même temps que le retrait des troupes alliées de Constantinople dès que la paix sera *chose accomplie*.

Victoire française

La décision des alliés a été une grande surprise, car jusqu'au dernier moment on déclarait dans les milieux anglais que la Grande Bretagne n'approuverait aucune des réclamations turques avant la conférence de la paix. Le changement dans ce programme est venu à la suite d'un échange de nombreux messages entre Lord Curzon et Lloyd George.

On concède généralement que cette décision unanime marque un revirement de la part de l'Angleterre et on la considère *comme une* victoire pour la diplomatie française. M. *Poincaré* a exprimé l'opinion que la crise du Levant est finie, que tout danger d'un conflit est passé.

L'abandon de sa position par l'Angleterre à la dernière minute est dû, croit-on, à son désir d'éviter la guerre. *La pression* de la classe ouvrière, qui était unanime contre une guerre, n'a pas peu contribué aussi à la décision du gouvernement.

Les Français et les Italiens retirent leurs troupes

LONDRES — On a reçu de Constantinople une dépêche confirmant la nouvelle que les Français ont retiré *leurs troupes de Chanak*, et que les Italiens font apparemment la même chose. Le détachement britannique reste seul à cet endroit.

Pas besoin d'un gros canon pour tuer un moineau

QUEBEC — L'honorable M. James Murdock, ministre du travail du Canada, avant de s'embarquer pour aller assister à la conférence internationale du travail à Genève, s'est laissé interviewer au sujet de la situation du Canada quant à la guerre possible avec la Turquie.

"Je suis convaincu, dit-il que le Canada ne fera pas de folie. Le cabinet est absolument unanime sur la réponse qui doit être donnée à l'Angleterre. Il paraît qu'il y a 70,000 Turcs à combattre aux Dardanelles. Est-ce que l'Angleterre, la France, l'Italie, la Roumanie, la Jougo-Slavie, la Tchéco-Slavie n'ont pas *assez de soldats pour* exterminer ces 70,000 Turcs? Voilà ce que je pense. Je suis convaincu qu'il y a assez de soldats dans les *pays alliés pour* vaincre les 70,000 Turcs qui veulent s'emparer des Dardanelles. Pour tuer un moineau, on n'a pas besoin d'un *gros canon*."

On lui demanda s'il porterait la question de la guerre devant la *conférence* internationale du travail à Genève. L'hon. M. Murdock répondit qu'il *n'aurait pas besoin de le faire*, car tout le *travail organisé est contre* la guerre et la *conférence du travail* à Genève est une conférence de paix.

Une dépêche prématurée

TORONTO — Un journaliste anglais, Henry Somerville, a câblé de Londres au "Star" de cette ville que la fameuse dépêche, datée de Londres, selon laquelle le gouvernement anglais aurait demandé au gouvernement de chacune des colonies britanniques *de participer* à une expédition militaire contre les Turcs, du côté des Dardanelles, n'a pas eu l'approbation du *cabinet anglais*.

On regrette à Londres la déclaration semi-officielle du 16, relativement à Kemal, et l'on dit que la publication *en est* attribuable à la bévue d'un secrétaire qui la fit sans se rendre compte que cette déclaration n'eut jamais l'assentiment de tout le cabinet, mais n'exprimait que les vues de quelques ministres.

Les Albertains protestent

CALGARY — La Société de paix de l'Alberta, dont M. H.-W. Wood, président des fermiers-unis de l'Alberta, est le président honoraire, a télégraphié au premier ministre King une résolution protestant contre toute participation du Canada à la guerre projetée contre les Turcs jusqu'à ce que tous les faits aient été exposés au peuple canadien. La société soutient *énergiquement* que seul le parlement peut trancher la question.

L'opinion de Bourassa

M. Henri Bourassa résume ainsi, dans le "Devoir," les motifs contre toute intervention du Canada:

1o — Le Canada n'a, dans ces régions, aucun intérêt immédiat ou lointain, direct ou *indirect*. *Personne* n'aura l'audace de prétendre, ou la naïveté de croire, cette fois, que "la première ligne de défense" du pays *est aux Dardanelles*. Les Turcs et n'importe quel allié qu'ils pourraient trouver n'ont aucune force maritime ou aérienne qui puisse menacer le Canada.

2o — Le Canada n'a aucune responsabilité morale dans la situation qui a créé le péril. Elle résulte entièrement des jalousies et des haines rivales des nations d'Europe. Pourquoi le Canada en porterait-il la peine?

3o — *Les nations d'Europe ont à* leur disposition dix *fois plus de* forces qu'il n'en faut pour écraser l'invasion kémaliste. Si elles n'y parviennent pas leur insuccès tiendra uniquement à leur imprévoyance, à leurs désaccords, à leurs manoeuvres contradictoires, à leur mutuelle déloyauté. Pourquoi le Canada irait-il verser un nouveau sang, et consommer sa ruine pour *expier* les fautes et une obstination *dont il n'est* nullement responsable? A quoi, du reste, aboutirait son intervention? Si les nations d'Europe se mettent d'accord, elles *n'ont aucun besoin de notre aide*, si elles persistent à s'entre-déchirer, nous n'y pouvons rien.

Le "Free Press" dit que Londres s'est trop énervé

WINNIPEG — La *Manitoba Free Press* publie un article intitulé: "Canada et Constantinople." On y lit que les dépêches récentes de Londres indiquent que le gouvernement britannique a souffert d'énervement en ces derniers jours et qu'ici, au Canada, on n'a pas besoin de s'exciter à ce point.

"Au point où les choses en sont actuellement, ajoute cet article, les Dardanelles et Constantinople ne *présentent pas de problème de nature à nous* affecter. Le gouvernement britannique a outrepassé les exigences de la situation et ses prérogatives à certains égards en demandant aux nations-*soeurs de l'appui dans cette affaire*."

Pas un homme, par un sou, dit l'"Action Catholique"

QUEBEC — Le Dr. Jules Dorion, *dans l'"Action Catholique,"* traitant de la participation possible du Canada à la guerre contre les Turcs, fait d'abord remarquer que le traité de Sèvres *concernant la zone neutre du* Bosphore n'a jamais *été* ratifié. Cet article est intitulé: "Pas d'emballement." L'auteur traite la question surtout au point de vue légal et au *point de vue des obligations qu'un traité peut créer quand il existe*. "La demande, faite officieusement aux colonies, l'est en vertu d'un mandat qui n'a pas seulement d'existence légale." *L'auteur* compare la *politique* de Lloyd George vis-à-vis le *traité* de Sèvres pas ratifié et celui de Versailles ratifié.

L'article se termine par ces mots: "Les Canadiens dignes de ce nom sont plus éclairés sur leurs devoirs, voilà pourquoi leur sentiment est si unanime *en face de la demande qui nous est* faite. Ils ne s'emballent pas mais répondent froidement: "Pas un homme, pas un sou.""

La souscription de l'A. C. F. C.

Pour aider à solder les frais de la défense dans l'affaire de l'école Ethier

Total à date du 20 sept.	$127.50
Paroisse de Vonda	$20.00
Cercle de l'A.C.F.C., Montcalm, d'Assiniboia	$5.00
M. l'abbé D.M. Gamache, Wakaw	$1.00
M. L. Simonot, Bonne Madone	$1.00
Cercle de l'A.C.F.C. et paroisse de Gravelbourg	$25.00
Total	$179.00

Le français dans les affaires

Une maison de gros de Winnipeg qui écrit dans leur langue à ses clients français

Un de nos amis, commerçant de Ponteix, nous signale le geste d'une maison de chaussures en gros de Winnipeg qui invite ses clients de langue française à faire affaire avec elle en français. C'est une compagnie purement anglaise, Congdon, Marsh Limited. Nous avons entre les mains la lettre-circulaire qu'elle vient d'adresser à ce sujet. Elle débute ainsi:

Messieurs, nous avons pensé que vous aimeriez peut-être nous envoyer vos commandes, ainsi que vos lettres, en français plutôt qu'en anglais. S'il en est ainsi, n'hésitez pas à nous écrire dans cette langue, car nous pouvons tout aussi bien remplir nos commandes lorsqu'elles sont écrites en français, et nous serons très heureux si nous pouvons ainsi vous rendre service.

Le reste de la circulaire est rédigé dans le meme français sobre et correct.

Nous félicitons sincèrement la maison Congdon, Marsh Limited et nous la recommandons vivement à tous les marchands franco-canadiens de l'Ouest. En encourageant comme il convient ses bonnes dispositions, ceux-ci feront beaucoup pour l'avenir du français dans le domaine commercial.

---:*:---

France-Canada

Une filiale de cette société est établie à Edmonton

Edmonton — La société "France-Canada" a pour objet de promouvoir les bonnes relations entre les deux pays. Des membres distingués de cette institution visitaient Edmonton, délégués du gouvernement français qui encourage ce mouvement. Reçus au cercle La Vérendrye, ils y adressèrent la parole devant une nombreuse réunion.

Le chef de la mission, M. Gabriel Louis Jaray, fait partie du service consulaire de France et est le secrétaire général du Comité France-Amérique. Son compagnon, M. Hourtieg, est inspecteur général de Beaux-Arts.

Ces messieurs ont préconisé l'idée, le besoin de resserrer les liens d'amitié qui unissent déjà nos deux peuples, surtout depuis la guerre. Parmi les moyens suggérés, on mentionne un échange d'étudiants comme stimulant de la mutualité des intérêts. Puis, les visiteurs canadiens seront toujours assurés d'une cordiale bienvenue en France, grâce aux bons offices de la société qui les mettra à même de se rendre compte de ce qu'il y a de meilleur dans la vie française. D'un autre côté, on encouragera les Français à visiter le Canada, où l'on s'efforcera d'y rendre leur séjour agréable et profitable.

L'hon. J. L. Coté, président de l'assemblée, souhaita la cordiale bienvenue à nos visiteurs, parlant tour à tour en français et en anglais. L'assemblée était à peu près également partagée entre les deux races. On résolut, séance tenante, de former une filiale de la société France-Canada à Edmonton; l'élection des officiers se fit aussitôt, avec le résultat suivant:

Président honoraire, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Brett; vice-présidents honoraires, l'Hon. H. Greenfield, premier ministre de l'Alberta, l'hon. Perrin Baker, ministre de l'Instruction.

Président, J.L. Côté; vice-président, Dean Kerr, du club français de l'Université; trésorier, A. Lefort; correspondants, L. H. Giroux et Mme Horace Harvey.

Directeurs, Dr A. Blais, J. R. Boyle, Mme Côté et Mme R. W. Cautley, le Juge Dubuc et Mme Dubuc, C. E. Barry, Mme W. D. Ferris, Mme Giroux, E. L. Hill, L. F. Barclay, le Professeur McGowan, E. Sonet, Miriam G. Ellis, Col. Jamieson, Paul Jenvrin, Mme W. A. R. Kerr, Mme Killam, Hon. P. E. Lessard, Louis Madore, Milton Martin, Professeur D. A. McGibbons, Mme Poirier, Dr. Petitclerc, J. Ramsey, Dean Rankin, J. T. Ross, le Major Thibaudeau, Mme Turol, Dr Wells, Mme Wells, A. B. Watt.

L'assemblée se termina par les chants de "La Marseillaise" et "God Save the King." Elle s'était ouverte par "O Canada".

---:*:---

LE PAS, Man. — Quatre candidats sont sur les rangs, au Pas, où le premier ministre du Manitoba, M. Bracken, cherche à se faire élire. Outre M. Bracken, les candidats sont: MM. McNeil, grand éleveur, le Dr Robertson, et Herman Finger, marchand de bois retiré des affaires. Ces trois derniers se donnent comme candidats indépendants. L'élection a lieu le 5 octobre.

Pierre Boucher

Québec honore un grand Français

Dimanche dernier a eu lieu à Québec, sur la façade du palais du Parlement, l'inauguration d'une statue érigée à Pierre Boucher.

Pierre Boucher était né au Perche, il y a trois siècles — le 1er août 1622, — dans une famille de cultivateurs. Il n'avait que douze ans lorsque son père ayant décidé d'émigrer au Canada, il partit avec ses parents, ses frères et soeurs et un oncle.

Dès l'adolescence, il montra de l'initiative et du courage et voulut s'appliquer à apprendre les dialectes des indigènes. Il passa quatre ans, à cet effet, chez les Hurons, peuplade qui faisait bon accueil aux Européens, alors que les Iroquois restaient férocement hostiles.

Défendre contre cet ennemi implacable la colonie naissante était le premier problème à résoudre. La métropole n'avait guère envoyé de soldats, et les colons avaient à se défendre eux-mêmes. Pour se familiariser avec le métier des armes, Pierre Boucher s'engagea dans la petite garnison de Québec. Afin de tâcher d'arrêter les incursions des Peaux-Rouges, on organisa contre eux des expéditions, où le jeune volontaire se faisait remarquer par sa bravoure et sa sagacité. Il avait étudié à fond les moeurs des sauvages et devinait leurs desseins.

Sa précoce valeur ayant été signalée, le gouverneur, M. d'Ailleboust, le mit en charge des magasins de Trois-Rivières. Sous l'apparence d'un centre de commerce où les articles de nature à plaire aux sauvages leur étaient fournis en échange des pelleteries, de riches fourrures, produits de leurs chasses, c'était un poste d'avant-garde des plus périlleux.

Pierre Boucher n'en fut pas d'abord le chef militaire. Mais le commandant s'adonnant au commerce et étant fréquemment absent, il le devint de fait. Sachant que les Iroquois organisaient une expédition contre ce que l'on appelait le fort, un groupe de constructions rustiques entouré de palissades, il consolida le mieux possible cet protection et exerça tous les hommes, des plus jeunes aux plus vieux, au maniement du fusil. Il dut former aussi des artilleurs, car le fort possédait un canon ou deux!

A la suite de surprises sanglantes — les cultivateurs qui allaient aux champs, bien qu'armés, étaient souvent tués ou enlevés, — l'attaque prévue se produisit.

Plus de 500 Iroquois surgirent des forêts voisines en poussant leur terrifiant cri de guerre. Tous portaient des fusils, et la poudre et les balles ne manquaient pas. Les colons de la Nouvelle Angleterre leur fournissaient les armes et des munitions et les poussaient à détruire la colonie française, qui les gênait pour le commerce des pelleteries.

Sous la menace d'un formidable assaut, Pierre Boucher voulut d'abord surnaturaliser les courages, et il invita les occupants du fort à s'agenouiller et à adresser à Dieu une fervente prière. Elle ne fut pas longue, car il fallait que chacun courût occuper le poste qui lui avait été assigné. Les meilleurs tireurs avaient été placés aux endroits les moins fortifiés.

Pour se défendre contre plus de 500 féroces guerriers, le poste de Trois-Rivières ne comptait que 46 combattants. Les Iroquois savaient cela et pensaient l'enlever à la première attaque. Mais ils furent reçus par un feu si bien nourri et si habilement dirigé qu'ils durent se replier, laissant sur le carreau de nombreux morts. Pendant huit jours, ils renouvelèrent, sans succès, leurs tentatives. Les chefs offrirent alors de faire la paix. Mais Pierre Boucher vit là une ruse de guerre et les ajourna. Sur de nouvelles instances, il leur dit de rendre d'abord les prisonniers, tant français qu'indigènes, qui étaient entre leurs mains, et d'aller présenter leurs propositions au gouverneur, à Québec.

Les conditions ayant été acceptées et le commandant militaire, dont on s'était si bien passé, étant revenu à Trois-Rivières, Boucher se rendit à Québec avec les négociateurs.

Le gouverneur, M. de Lauzon, le reçut avec joie, et, l'embrassant, lui dit: "Comme il est heureux que vous ayez conservé votre poste! Si Trois-Rivières avait été pris, tout le pays était perdu!"

En effet, rien n'aurait arrêté le flot des tribus enhardies par un premier massacre, et Québec et Montréal auraient été anéantis.

Pierre Boucher devait bientôt rendre à la Nouvelle France un service d'un tout autre genre, non moins important. Quelle que fût leur intrépidité, les colons ne pouvaient se maintenir sans être soutenus par la métropole. Il fallait adresser à un gouvernement oublieux et indifférent le cri de détresse, l'appel d'une colonie digne d'intérêt et susceptible d'un grand avenir. On décida d'envoyer au roi un ambassadeur. D'une commune voix, Boucher fut désigné.

Louis XIV reçut avec honneur cet homme, qui ressemblait si peu aux courtisans qui l'entouraient, et l'écouta avec la plus déférente attention. Il eut l'intuition de la grandeur et de la richesse du domaine que la France pouvait se tailler dans l'Amérique du Nord. Il promit au délégué des colons d'envoyer des soldats et d'encourager l'émigration.

Bien qu'un premier convoi, ayant mis quatre mois à faire le voyage alors qu'il n'était approvisionné que pour deux, eût beaucoup souffert, les colons furent réconfortés par le succès relatif de la mission et reprirent avec plus de confiance en l'avenir une lutte qui devait être, longtemps encore, des plus ardues.

Nommé gouverneur de Trois-Rivières, Boucher se démit de ce poste en 1664 pour se consacrer à sa famille et à la colonisation, à l'exploitation agricole des terres qui lui avaient été concédées. Le roi l'avait anobli, et il érigea une des concessions en fief, sous le titre de seigneurie de Boucherville.

La préparation de la défense héroïque de Trois-Rivières ne l'avait pas empêché, à ce moment même, de se marier. Il eut quinze enfants qui, presque tous (deux de ses fils devinrent prêtres et une fille entra en religion), furent les chefs de nombreuses familles.

Ce ne fut qu'à un âge très avancé que le vénérable patriarche put jouir du fruit de ses labeurs et de ses luttes, et voir se développer dans la paix la colonie qu'il avait tant contribué à créer. La paix avec les Iroquois n'avait jamais été définitive et, plus d'une fois encore, des massacres et des incendies mirent à l'épreuve la persévérance des habitants. La pacification ne se fit que sous l'habile et énergique gouverneur Frontenac.

Se voyant près du terme de sa carrière, Pierre Boucher écrivit une sorte de testament, dont M. de Ribbe a parlé avec admiration, des adieux qu'il adresse à tous en général et à sa femme et à chacun de ses enfants en particulier. Il leur recommande, par-dessus tout, qu'il règne toujours entre eux une union parfaite.

Le premier seigneur de Boucherville mourut à 95 ans. Sa veuve en avait 96 lorsqu'elle le suivit dans la tombe, dix ans après.

La Vérandrye, qui découvrit les territoires du Nord-Ouest et les Montagnes Rocheuses, était un petit-fils de Pierre Boucher. A lui aussi, on va ériger une statue.

Cette même région du Nord-Ouest devait être évangélisée par un autre de ses descendants, l'éminent archevêque de Saint-Boniface, Mgr Taché.

Le nom de la seigneurie revenant habituellement à l'aîné, les fils de Pierre Boucher ont été les chefs des familles portant d'autres noms, tels que Boucher de la Bruère, de la Brocquerie, de Grosbois, de Montbrun, de la Perrière, de Niverville, de Montizambert, et de multiples alliances ont étendu la parenté, de sorte qu'une bonne partie des Canadiens-français qui ont conservé au Dominion son entité nationale primitive revendiquent l'honneur d'avoir dans les veines le sang du grand Français qui sauva la Nouvelle-France.

Aussi, la démarche que fit la Société historique de Montréal, à l'occasion du trois centième anniversaire de la naissance de Pierre Boucher, pour que la statue d'"un des hommes qui ont le plus de titres à la reconnaissance de la colonisation canadienne" fût placée devant le palais du Parlement, reçut-elle de la part du gouvernement de Québec l'accueil le plus empressé.

---:0:---

Du tact

Le feu roi Edouard VII, fort galant homme comme on sait, a laissé la réputation du personnage le plus remarquable de son temps pour le tact et le sens de la mesure.

Se trouvant un jour de passage à Paris, — il y fréquentait beaucoup, — à une vente de charité qu'il visitait incognito, il y rencontra une dame fort à la mode, qu'il avait connue auparavant et ailleurs, et qui vendait du thé à cinq francs la tasse.

Son comptoir était très achalandé, car elle avait là-bas une vogue genre Pavlowa.

Le roi s'approche, et fort aimablement, lui commande une tasse de thé:

"Et le prix" interroge-t-il au moment où la dame achevait de verser le liquide fumant.

"D'ordinaire, c'est cinq francs," reprend la dame en minaudant; "mais . . . ," et elle trempa ses lèvres dans le bol, — "maintenant, c'est un louis."

Edouard VII ne sourcilla pas. Il mit un louis dans les mains de la vendeuse, et froidement:

Mais Edouard VII avait du tact, et un sens de la mesure qui est resté légendaire.

"Maintenant, veuillez, je vous prie, me donner une tasse propre..."

---:0:---

Recette américaine pour être heureux en ménage

Si vous voulez conserver l'amour de votre femme —

N'épousez pas une femme beaucoup plus jeune que vous.

Ne promettez pas de réformer votre vie — après le mariage.

Ne ronflez pas.

Ne négligez pas de vous raser.

Ne vous montrez pas en manches de chemise ou en bretelles.

Ne fumez pas la pipe à la maison.

Si vous êtes partisan de l'air pur, n'ouvrez pas trop souvent les fenêtres, à moins que votre femme ne soit comme vous.

Ne manquez pas de faire donner souvent un coup de fer à vos pantalons (mais pas par votre femme).

Ne portez pas de faux-cols en celluloïd.

Ne demandez à aucun de vos parents de vivre avec vous.

Ne montrez aucune jalousie.

Ne négligez pas après le mariage les petites attentions d'avant le mariage qui font tant de plaisir aux femmes.

CANTATE A S. G. MGR PRUD'HOMME

La cantate suivante a été chantée samedi matin par les enfants, à la bénédiction de l'école séparée de Vonda.

Accourons saluer le Prince de l'Eglise
Qui vient au nom de Dieu
Nous bénir en ce lieu.
En ce jour fortuné, que notre voix lui dise
Notre respect pour son autorité,
Notre amour et notre fidélité.
En ce jour fortuné, que notre voix lui dise:
Père, comptez sur nous;
Nous sommes avec vous.

I

Etre avec vous, c'est suivre la bannière
De Jésus-Christ seul Maître et seul Sauveur;
Etre avec vous, c'est marcher l'âme fière
Dans la vertu, la droiture et l'honneur
Des vieux héros, c'est répandre la trace
Sans hésiter, sans ployer sous le faix.
Etre avec vous, c'est conquérir sa place
Au rang des Saints, dans la lutte et la paix.

II

En ce moment, comme une autre famille,
Voyez groupés les enfants près de vous;
Sur tous les fronts la confiance brille
Les coeurs sont pleins du bonheur le plus doux
On vous chérit, bien mieux, on vous contemple.
Vous attirez tous vos enfants au bien
Et l'on devient, gagné par votre exemple,
Homme d'honneur et parfait Canadien.

III

Depuis dix mois, vos fidèles ouailles
Ont rappelé de bien doux souvenirs;
Tous ont redit vos chastes fiançailles,
Les longs espoirs, le passé, l'avenir.
A tous ces voeux nous unissons les nôtres
Hommage pur, souhaits fervents et doux;
Nous vous disons: Successeur des Apôtres,
Soyez heureux, vivez longtemps pour nous.

Les progrès de la ville du Pas

Le Vicariat apostolique du Keewatin et son titulaire Mgr Ovide Charlebois, O.M.I. — L'évêque missionnaire — La transformation merveilleuse de la ville du Pas dans la dernière décade.

Dans notre dernier numéro nous avons rendu compte de la cérémonie de la bénédiction de la nouvelle cathédrale du Pas. Nous sommes heureux de publier aujourd'hui les notes suivantes qui complètent les renseignements déjà fournis sur la ville épiscopale de S. G. Mgr Charlebois, O. M. I.

Depuis longtemps Mgr Charlebois accumule des "briques" dont le paiement suivra sans doute le passage: nos Canadiens de la province de Québec savent ouvrir leur bourse lorsque l'évêque-missionnaire du Keewatin, qui vit le jour parmi eux, vient leur confier ses inquiétudes et ses besoins. Ils se réjouiront quand ils sauront le contraste qu'offre la vieille chapelle-cathédrale en billots à peine équarris, longue de vingt-quatre pieds, à côté du temple de briques aux dimensions imposantes qui s'élève maintenant et dont le joli clocher élance sa flèche à cent quinze pieds dans l'espace, témoin indéniable du progrès réalisé au Pas, depuis dix ans.

Au risque de froisser l'humilité de Sa Grandeur, c'est au vicaire apostolique du Keewatin que va notre admiration, à lui qui a tracé la voie à ce progrès, puis aux missionnaires qui ont partagé ses travaux.

Quand en 1887, au lendemain de son ordination sacerdotale, ses supérieurs envoyèrent le père Ovide Charlebois à Cumberland, Le Pas n'était qu'un petit poste de quelques centaines d'âmes et le centre d'une mission anglicane. L'avenir ne paraissait pas brillant au point de vue catholique. Pourtant c'était là que de Cumberland, où pendant seize ans il vécut dans la solitude la plus absolue, le père Charlebois devait, sans le soupçonner, préparer sa ville épiscopale. Au cours de ses visites aux rares catholiques du Pas, il bâtit sa future cathédrale. La chose était fort simple: équarrir quelques billots et les transporter de Cumberland au Pas sur un radeau; le radeau devint le plancher et tout autour les billots firent les frais des murs. Dieu avait sa maison, tout était prêt! Qu'avait besoin de plus un prêtre, fût-il évêque, qui depuis seize ans ne connaissait que les souffrances et les privations! Toutefois ce n'est qu'après huit longues années d'éloignement (1093 à 1911) qu'il reparut au Pas. C'était comme "grand priant" qu'il revenait au milieu de ses chères brebis; sacré évêque le 30 novembre 1910 par un de ses frères en religion, le grand archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin, il prenait aussitôt possession de l'immense vicariat qui lui était confié par le chef suprême de l'Eglise. Désormais il avait pour domaine un coin de l'Ontario, la majeure partie du Manitoba, une moitié de la Saskatchewan et la portion est des Territoires du Nord-Ouest, soit à peu près l'étendue de la province de Québec. Cet immense vicariat du Keewatin qui n'a pour limite que le Pôle par le nord était confié à la garde d'une poignée de missionnaires Oblats et à un évêque de la même famille qui n'avait pas le sou!

Cet évêque arrivait au Pas, désormais sa ville épiscopale, pour retrouver ce qu'il avait quitté et tel qu'il l'avait quitté. Sa cathédrale était encore dépourvue de tabernacle, de ciboire, d'ostensoir, etc. Si bas en était le plafond que durant la cérémonie d'intronisation, Sa Grandeur faillit enfoncer sa mitre outre mesure. Ce qui valait mieux, ce qui seul l'attendrissait jusqu'aux larmes, c'était le groupe des catholiques qui se pressaient dans sa petite chapelle, attentifs à toutes les cérémonies.

Le Pas et ses environs ne comptaient alors que trois cents catholiques. Tout heureux de n'avoir pas même, comme le divin Maître, une pierre à lui pour reposer sa tête, l'évêque ne voulut pas toutefois se nourrir et coucher trop longtemps chez des voisins; personne ne le blâmera d'avoir ajouté à sa chapelle un abri de quatorze pieds carrés où tout manquait; même les chaises, et qui ne s'honora pas moins une année durant, des titres élogieux de salle à manger, de cuisine, de chambre à coucher, d'office, de dépot, etc., tout ensemble.

Pour qui a vu Le Pas en ces jours de 1911 et le revoit aujourd'hui, soufflant aux quatre coins du ciel la fumée de ses usines, cet ancien poste est à peine reconnaissable, tant la prospérité a voilé les derniers vestiges du passé. Ce changement, il faut l'attribuer largement à l'influence du missionnaire. L'activité du pasteur attira les bénédictions du ciel et ne fut pas étrangère aux faveurs du gouvernement. Depuis que le chemin de fer atteint la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Le Pas a pris le nom significatif de "cité." Sa population, jadis de 600 âmes avec les environs est parvenue au chiffre de 1900 (blancs) sans compter les sauvages de la réserve. Sept cents sont catholiques, et, bien qu'en pays manitobain et de majorité anglaise, les noms canadiens-français et les nombreuses familles sont deux choses communes. Le téléphone, la lumière électrique, l'aqueduc et même un poste de télégraphie sans fil établi aux frais du gouvernement sont aussi connus des gens du Pas, de même que le moulin à bois de Finger ou le commerce très lucratif du poisson et des fourrures. La ville compte quantité de logis qui s'échelonnent le long des rues et des avenues.

Apercevez-vous ces quatre ou cinq édifices aux dimensions plus étendues et de couleur blanche qui dominent la ville et font cortège à la nouvelle cathédrale? Nous voilà sur le terrain de la religion. Ici c'est l'hôpital où quinze soeurs Grises de Saint-Hyacinthe se dévouent sans compter. Plus loin c'est l'école qui servit aussi d'église et d'évêché. Enfin, cette autre maison blanche, c'est la salle Guy, une salle paroissiale qui aide à défrayer l'entretien de l'école; vous l'entendez, qui aide à payer mais qui aide seulement; il faut rendre ce témoignage, cet hommage aux catholiques du Pas, ils ont tenu bon malgré les persécutions, et, forcés de payer une taxe pour une école que leur conscience réprouve, ils en paient volontiers une seconde pour leur école à eux, pour l'école catholique où leurs enfants peuvent apprendre l'amour de Dieu et de la religion, même si cela n'est pas au programme des protestants. Nous ne voudrions pas pourtant mêler les protestants du Pas avec ceux qui ont travaillé contre les catholiques dans la question des écoles de l'Ouest. Permettez plutot qu'un trait vous dise le respect et l'estime qu'ils gardent à Sa Grandeur et à ses auxiliaires. En 1918, sur leurs instances répétées, le Père Guy, O.M.I., a dû accepter la charge d'échevin au conseil de ville, et, chose inouïe, on a vu ce religieux être le seul catholique à siéger au milieu de ces Anglais tous protestants.

Mgr Charlebois a raison d'être fier du Pas. Tout y est changé, sauf le zèle toujours ardent de son pasteur et de ses aides. Malgré ses soixante ans, Sa Grandeur est toujours en courses. La visite de toutes ses missions lui demande des sacrifices qu'il ne sait que taire ou qu'il raconte parfois en riant, histoire d'ouvrir les coeurs et les bourses. En 1913, il écrivait donc: "En mes derniers voyages, j'ai parcouru troi cents milles en chemin de fer; quatre-vingts milles en grosses voitures par des chemins affreux; deux milles milles en canots; quarante à cinquante milles à pieds dans les portages à travers la forêt. J'ai couché soixante fois sur le sol, abrité par une tente de toile. J'ai visité quatorze missions (de cent à six cents milles les unes des autres)." A ces visites ajoutons la desserte habituelle des missions environnantes du Pas, celle de Barrows Junction, à cent cinquante-deux milles et de Grands Rapides à cent cinquante milles.

Nous aurions tort de taire le dévouement de ceux qui l'ont aidé dans ses travaux et qui n'ont jamais mesuré leurs efforts, entre autres, les pères Fafard, Guy, Vézina, Oblats de Marie-Immaculée, et de plus, MM. les abbés Baud, Bellemare et Bigaouette, qui ont mis leur zèle au service de Mgr Charlebois, dans la desserte du Pas.

Mais il faut ajouter une mention au moins des quelque dix-neuf pères Oblats et de quinze frères de la même congrégation qui travaillent actuellement au profit de l'immense domaine qu'est le Keewatin. Ils ne demandent pas d'être remplacés, mais ils appellent de tout leur coeur des compagnons et des successeurs qui continuent leur oeuvre quand la mort aura refroidi leurs membres et terminé leur long martyre. Les âmes apostoliques auront là un champ tout ouvert à l'héroïsme.

Quand la fête sera passée, Mgr Charlebois reviendra dans sa chère province de Québec solliciter des prières et des secours: les coeurs se fermeront-ils à la voix discrète et émouvante de l'évêque-apôtre?

Paul-Emile VANIER, O.M.I.

—:*:—

R. B. Angus

Disparition d'un grand Canadien

Par la mort de M. R.B. Angus, le Canada perd un de ses plus vieux citoyens, et en même temps l'un de ceux qui ont le plus fait pour son expansion économique. M. R.B. Angus était l'un des rares survivants de cette phalange de pionniers qui travaillèrent si énergiquement au développement du pays dans la deuxième partie du siècle dernier, et qui le dotèrent de vastes systèmes de transport en dépit des obstacles qui paraissaient alors insurmontables. Autrefois associé aux Donald Smith, Rose, Van Horne, Mount Stephen, Sandford Fleming, etc., il les suit aujourd'hui dans la tombe en emportant les regrets de tous ceux qui le connurent ou qui profitèrent de ses services.

M. R.B. Angus naquit à Bathgate en Ecosse en 1831 et vint en Canada en 1857. Il entra alors au service de la Banque de Montréal comme comptable, au salaire de $600 par an, dit-on. Il ne tarda pas à prouver ses talents, et au bout de trois ans, il était devenu comptable en chef de l'établissement. En 1862, il fut envoyé à Chicago pour prendre la direction de la succursale de la Banque de Montréal en cet endroit. Il fut un peu plus tard transféré à New-York et ensuite ramené à Montréal en 1864 pour y occuper le poste de gérant. En 1869, il était gérant général de la Banque.

En 1879 cependant, M. Angus entra dans une sphère nouvelle d'activité. C'était à l'époque où la construction des chemins de fer battait son plein sur le continent. Un groupe d'hommes d'affaires de la métropole ayant acquis d'importants intérêts dans le St-Paul, Minneapolis and Manitoba Ry, il fut chargé de les représenter dans l'administration de cette ligne de chemin de fer, et de ce fait en devint le gérant. C'est aussi cette année-là qu'il fut fait directeur de la Banque de Montréal, poste qu'il occupa ensuite jusqu'à sa mort. Il fut aussi président de la puissante institution de 1910 à 1914, alors que Sir Vincent Meredith le remplaça à cet office de haute responsabilité.

La part prise par M. R.B. Angus dans l'organisation et le développement de la Compagnie du Pacifique Canadien est aujourd'hui passée à l'histoire. Dès le début, il fut en effet l'un des plus ardents supporteurs du projet de relier les deux grandes parties du pays par une voie ferrée, et durant la période la plus critique de la construction, il ne cessa d'avoir la plus grande confiance dans le projet, se prodiguant et mettant toutes les ressources dont il pouvait disposer pour sa réussite. Il fut l'un des ouvriers de la première heure dans cette gigantesque entreprise, qui devait plus tard devenir la plus parfaite du genre dans le monde entier. Aussi durant toute sa vie se tint-il en contact intime avec la puissante organisation de transport, dont il fut l'un des directeurs jusqu'à sa mort. M. Angus avait encore des intérêts dans une foule de compagnies et la somme de travail qu'il donnait chaque jour était considérable. Lorsqu'à l'âge de 80 ans il fut nommé président de la Banque de Montréal, succédant à Sir George Drummond, il se mit activement à la tâche et sut se montrer à la hauteur de la situation.

M. Angus était un voyageur émérite. En 1914, il fit le tour du monde alors qu'il était dans sa quatre-vingt troisième année. Il était aussi un philantrophe sincère et désintérressé. Il aida généreusement de ses deniers l'hôpital Royal Victoria de Montréal, dont il fut même le président durant un certain temps.

Le 28 mai 1921, jour de son anniversaire de naissance, M. R.B. Angus était en voyage en Angleterre et c'est là qu'il reçut de toutes parts les messages de félicitations de ses nombreux amis. Le 28 mai dernier, il se trouvait à sa résidence d'été de Senneville, près Montréal, et il recevait en ce jour plusieurs intimes, dont Lord Shaughnessy. Il parut en public pour la dernière fois lorsqu'il assista le 28 avril dernier, au dévoilement de la statue érigée dans la rotonde de la gare Windsor à la mémoire des employés du Pacifique Canadien tombés durant la grande guerre.

Le défunt habitait sur la rue Drummond, dans une des plus luxueuses maisons du quartier résidentiel chic de Montréal.

—:*:—

La désertion des campagnes dans Québec

Québec — On a signalé, il y a quelque temps, la malheureuse désertion des campagnes et l'exode des familles canadiennes françaises qui s'en vont demeurer dans les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre. Cette désertion de la campagne et du pays continue tous les jours et les officiers du département de l'immigration, à Québec, viennent de confirmer ces déclarations.

M. E.W. Willard, inspecteur de l'Immigration, spécialement employé à l'examen des émigrants et à l'inscription des permis et passeports, vient de déclarer que depuis plus d'un mois, 25 à 50 demandes de passeports lui sont présentées tous les jours par des familles canadiennes-françaises qui traversent la ligne 45ème et se rendent aux Etats-Unis. Ces familles viennent surtout des paroisses de la rive sud du Saint-Laurent.

—:*:—

SASKATOON — Le feu a détruit l'élévateur Brooks à Mervin; il contenait 7,000 minots de grain, dont la moitié était du blé. L'élévateur sera reconstruit immédiatement.

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Emis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

(a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.

(b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT A CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartrée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

DUCK LAKE, Sask.

De tous les événements saillants survenus dans notre paroisse ces temps derniers, le plus important, sans contredit, est la grande cérémonie de la Confirmation, célébrée le dimanche 1er septembre, qui a valu à notre paroisse la première visite officielle de Sa Grandeur Mgr l'Evêque.

Dans son désir d'être agréable à la paroisse et à son ami personnel, M. le Curé, Monseigneur a bien voulu faire un accroc à son tracé de tournée pour nous donner un dimanche. Cette délicatesse nous a été droit au coeur, et tous, nous lui en témoignons notre sincère reconnaissance.

Du haut de la chaire, M. le curé, en termes fort bien choisis, lui a souhaité la bienvenue, l'a assuré de nos sentiments de respect, de piété filiale et de foi comme titulaire de la plus haute dignité religieuse dans notre diocèse; et tous nos coeurs vibraient à l'unisson pour souhaiter un long, bien long épiscopat à notre jeune et bien-aimé évêque.

Au soir de cette belle cérémonie, notre doux espoir, Monseigneur, est que vous garderez de vos diocésains de Duck Lake et de Carlton un bon souvenir. Votre Grandeur a trouvé tout naturellement le chemin de leurs coeurs par ses grandes qualités d'évêque, révélées par sa magistrale allocution sur la "nature de la religion catholique" qualités aussi de patriote et d'homme simple.

Pour la cérémonie, l'église avait pris ses plus beaux airs de fête. A 10 heures, entrée solennelle de Monseigneur escorté par M. le Curé et M. l'abbé Caron, chancelier. La cérémonie se trouvant un dimanche, la pénurie des membres du clergé était tout expliquée. Bénédiction préliminaire de Monseigneur, puis messe solennelle célébrée par le R. P. Delmas, O.M.I., principal de l'école St-Michel. Immédiatement après, la messe eut lieu la confirmation, à laquelle participèrent 104 confirmands, tant de Duck Lake que de Carlton, cérémonie toujours bien touchante pour ceux qui savent en apprécier la haute portée religieuse. Le moment le plus pathétique est à la fin, lorsque toutes ces jeunes âmes proclament leur foi en récitant le Credo; elles la proclament pour elles personnellement, pour leurs familles dont elles ont reçu ce trésor en héritage, pour leur paroisse qu'elles représentent en ce beau jour de fête.

Au sortir d'une si touchante cérémonie, répétée dans tous les centres du diocèse, on se repose l'esprit au repos. En ces jours de confirmation, peut-être plus qu'en aucune circonstance, chaque fidèle se rend compte de cette vérité de l'Evangile: "Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles." Avec de si belles expressions de foi par la jeunesse de la paroisse, Monseigneur peut être assuré que cette jeune génération, élevée dans de si purs principes, lui donnera durant son épiscopat les plus douces consolations.

Bazar — Arrivons maintenant à dire quelques mots du grand bazar qui est en ordre dans notre paroisse pour couvrir les frais de construction de la cure. Il est hors de propos de s'étendre ici sur l'importance de ce projet. Tous les paroissiens, grands et petits, riches et pauvres, se feront un point d'honneur de contribuer, soit financièrement, soit par dons, à faire de cette oeuvre de charité un véritable succès. Un comité sous le patronage de M. le Curé, et avec le consentement bienveillant de Monseigneur, a été formé. Il se compose des officières suivantes: Présidente, Mme Lemenviel; vice-présidente, Mme O. Dubé, [illegible]; Mme W. Brunelle; [illegible] honoraire, Mme A. Carré. Sur la proposition de M. le Curé, ces dames se sont adjointes Mlles Antoinette Dubois et Désilda Doucet. Je puis en oublier.

Outre ce comité fort bien choisi, il a été fait choix de deux charmantes candidates qui se partageront la faveur de toute la paroisse: Melles Laura Forestier et Pearl Campbell. Tel qu'annoncé publiquement, ce grandiosime bazar aura lieu les 6, 7 et 8 novembre prochain, à l'hôtel de ville. Inauguration le 6, durant l'après-midi.

Peu de temps à perdre, Mesdames et demoiselles, pour créer un ensemble digne de Duck Lake. Quant à vous, Messieurs, votre rôle est bien simple, il se réduit à... vous montrer généreux.

Les promotrices de ce bazar font aussi un appel gracieux aux âmes généreuses en dehors de la paroisse qui aiment à soutenir de leurs deniers des oeuvres dignes d'intérêt. Elles s'adressent en particulier aux nombreux lecteurs du Patriote dans la province de Québec. Les dons peuvent être envoyés soit à M. le Curé, soit aux officières, soit aux candidates.

—:*:—

MORINVILLE, Alta.

— En visite au presbytère, les R. Pères Falher, et Girard, du Lac Esturgeon.

— M. l'avocat J. A. Bélanger est revenu d'un voyage dans la province de Québec.

— Lundi, 18 septembre, M. Eugène Roy, fils de Joseph Roy, conduisait à l'autel Melle Lina Tailleur, fille de M. Josaphat Tailleur. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

— Mardi 19 courant, service et sépulture de Mme Jean-Baptiste Billo. Elle laisse pour pleurer sa perte son mari, six fils: François et Jean-Baptiste, demeurant à Paris, Joseph à Montréal, Adolphe à St-Denis, Sask., Eugène à Commerce, Alta., et Augustin à Morinville; trois filles: Mmes Nap. Meunier, Alphonse Brissette et L.-P. Voghel, toutes les trois de Morinville. Nos sincères condoléances à la famille.

— M. P.-J. Messier, de la banque d'Hochelaga, est transféré à St-Paul-des-Métis. Il est parti mardi dernier, emportant avec lui les regrets de ses nombreux amis.

— Le jeune Marc Dozois est actuellement à l'hôpital général d'Edmonton, où il vient de subir une assez grave opération.

— Les battages se font assez rapidement et la récolte est plus belle qu'on l'espérait.

—:*:—

WILLOW-BUNCH, Sask.

Le 17 septembre au soir, la direction de la société St-Jean-Baptiste réunissait ses membres à qui elle a donné un compte rendu de son travail accompli depuis la dernière assemblée générale.

M. Jutras a fait le rapport du cercle Duvernay. Un choix de pièces musicales et dramatiques très intéressantes ont été reçues, dit-il, le comité est à les étudier en ce moment afin de préparer un programme complet qui sera exécuté durant la saison de l'hiver, par nos artistes que la population de Willow Bunch sera heureuse d'applaudir, particulièrement notre jeunesse qui est toujours avide de distractions saines; elle se fera un plaisir de profiter de ce passe-temps qui promet d'être très instructif.

M. L. Sylvestre, président de la société St-Jean-Baptiste, a exposé d'une façon succincte, mais claire, la question d'installer un cinéma à Willow Bunch. Il a dit que la direction avait eu la mission qui lui a été confiée à la dernière assemblée générale, d'étudier ce projet et de le mettre à exécution si elle le jugeait opportun. La direction a décidé de faire l'acquisition d'une machine cinématographique moderne et d'un pouvoir électrique qui, non seulement mettra cet appareil en fonction, mais fournira l'éclairage à la salle St-Jean-Baptiste. C'est une entreprise qui paraît très onéreuse à première vue, dit-il, mais dans les circonstances c'est un sacrifice que la société doit s'imposer si elle veut atteindre le but qu'elle se propose. Les pellicules seront révérées, [illegible], et le nombre de représentations sera limité afin d'éviter l'abus des dépenses et éviter de développer chez nos paroissiens le goût effréné, porté jusqu'à la manie, des vues animées. Déjà on se prépare à installer cet appareil, et l'on se propose de donner la première représentation sous peu.

On a discuté à cette réunion bien des questions importantes, telles que le projet d'hôpital, le meilleur moyen de faire le recrutement de nos membres, le devoir pour chaque membre de la société d'assister aux messes de Requiem que la société fait chanter quatre fois par année pour ses membres défunts, etc.

Une motion a été votée par tous les membres, remerciant la direction du bon travail qu'elle a fait depuis deux mois et lui demandant de continuer à diriger la société dans la voie du progrès afin de faire de notre société nationale une puissance catholique et française dans la paroisse et la région.

— Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Alfred Deblois, établi dans notre paroisse depuis près de 5 ans et originaire de Ste-Marguerite de Québec. Nous offrons nos sympathies à la famille.

— Le docteur A. Mathieu, spécialiste pour les maladies de la tête, de Regina, sera ici le 3 octobre prochain. Ceux qui désirent le consulter pourront s'adresser à son bureau temporaire dès 9 h. a.m.

— Mme Eugénie Bonneau, ainsi que Mme et M. Treffle Bonneau sont partis pour un voyage de trois mois dans la province de Québec. Nous [illegible] heureux séjour dans [illegible] province où il fait [illegible], surtout en été.

— Saint-Victor vient de faire l'acquisition d'un fameux médecin, dans la personne du docteur E. Allaire. Ce médecin a passé en juillet dernier ses examens médicaux avec grand honneur à l'Université de Saskatoon, et ont lui donne droit d'exercer dans la province. Gradué de l'Université Laval de Québec, il deux ans de service comme interne à l'hôpital de Saint-Boniface, Man. Nous sommes heureux de voir qu'un homme si bien préparé soit venu se fixer dans une région comme St-Victor qui la porte de [illegible] les clientèles du sud de la Saskatchewan l'attendra.

— La récolte est très abondante [illegible]. Le rendement dans la région est de 35 à 41 minots à l'acre. Hier matin on me disait qu'un fermier à proximité du village avait battu 3,100 minots sur 100 acres de froment d'été. C'est un [illegible] pour ceux qui désirent s'établir dans l'Ouest. Il y a toujours [illegible] à vendre, on peut s'adresser chez M. E. Lespinte, qui est un homme de confiance et qui a toujours des bons marchés en main. Les affaires dans notre village sont telles, sont prospères que nos marchands et nos hommes d'affaires tiennent à [illegible] leur commerce. Ce qui veut dire qu'il n'y a pas d'ouverture dans notre ville, excepté en [illegible] pour succéder à celui qui vient de quitter, après avoir fait fortune.

— Voilà l'heure des bazars qui est sonnée: les éloges pleuvent à profusion. Les compliments plaisent quelquefois longtemps; aussi longtemps que celui qui les reçoit ne devine pas le motif de tant de complaisance.

— M. l'abbé Duchaine est de retour de Montmartre où il a passé des vacances d'une quinzaine de jours. Il est revenu bien reposé et gai comme jamais, prêt à reprendre le travail.

— M. le curé Lemieux, en apprenant ce matin la mort de M. l'abbé Royer, curé de Ponteix, s'est rendu par le premier train auprès de son confrère, mort subitement hier soir. C'est un regret général à Willow Bunch parce qu'il était bien connu ici dans plusieurs circonstances, nos paroissiens ont eu l'avantage d'apprécier son talent oratoire, son érudition et sa bonne humeur dans l'intimité. Nous offrons aux paroissiens de Ponteix les sympathies des paroissiens de Willow Bunch.

—:*:—

MONTREAL — Mme James Johnston est morte, à l'âge de 104 ans, à sa résidence, No. 820 rue Sherbrooke Ouest. Mme Johnston était née à Hamilton, Ecosse, le 20 mars 1819.

VERWOOD, Sask.

En convalescence — Mme O. Tanguay, de Montréal, suit un traitement depuis un mois du Dr. H. Lavallée, chez son frère, le curé de Verwood. Nous sommes heureux d'apprendre que la malade prend du mieux et qu'elle est en bonne voie de guérison.

Occupé — Un autre "busy man" que j'ai oublié de mentionner dans ma dernière correspondance est notre ami Frank. Son imprimerie marche à merveille... son bon coeur lui fait prendre pitié de ceux qui ont un surcroît d'ouvrage... voilà pourquoi il fait de ce temps-ci prêter main-forte à Jean pour décharger des chars de bois et de charbon.

Bienvenue — Nous apprenons l'heureuse nouvelle que M. R. Cartier, de Yakima, E.U., s'en vient résider parmi nous. Si nous jouissons comme tous de la belle température actuelle, nous apprécions maintenant le bon vent qui nous amène de bonnes gens pour résider parmi nous.

Erreur — Dans la dernière correspondance il est question d'un de nos marchands ici qui vendrait son magasin. Il est dit que ce marchand a $1,500 de stock. Il fallait dire $15,000 et non $1,500.

Bazar — Les dates de notre bazar par deçà seront fixées bientôt. Nos organisatrices ont fait ce travail continu et intelligent... Mme F. Cloutier doit venir leur prêter main-forte. C'est une aide précieuse que nos bonnes dames ont su découvrir.

Bravo! — Nos braves jeunes et "vieux" célibataires viennent de faire un "beau geste" qui leur fait honneur. Ils donnent la croix et les chandeliers qui seront placés sur le nouveau maître-autel. Que Dieu récompense leur générosité!

Faveur — Une dame de St-Victor nous écrit et remercie la Vierge de Lourdes pour faveur obtenue par sa puissante intercession. Elle envoie en même temps une généreuse offrande qui sera employée pour orner l'autel de Notre-Dame de Lourdes.

Photographie — Un grand nombre de photographies prises à l'occasion de la dernière visite de Mgr l'Archevêque de Regina ont été vendues. Chaque famille tenait à avoir ce précieux souvenir de la visite de notre Premier Pasteur. Ces photographies font honneur à notre distingué photographe, M. Fortunat Beauparlant.

A Joeville — Dimanche dernier, M. le Curé, accompagné de M. Armand Beaudry, s'est rendu à la mission St-Joseph. A 5 h. 30 il y eut sermon à la chapelle et la bénédiction du T. S. Sacrement. Bon nombre sont venus passer une heure aux pieds de N. Seigneur.

Visiteurs — Etaient en visite à Verwood ces jours derniers:

M. Cadieux, de Vankleek Hill; Dr. H. Lavallée de Willow Bunch; M. et Mme T. Bonneau, en route pour un voyage dans l'Est; M. O. Gaudry, A. Gagné, d'Assiniboia; J. Paiaba de Willow Bunch; L. Nogues, de Moose Jaw, etc.

—:*:—

REGINA — Donald Alexander McNiven, candidat libéral, a été élu par acclamation député provincial de Regina. Il remplace l'hon. Juge Martin. Cette élection est la sixième élection partielle depuis que M. Dunning a pris les reines du pouvoir. Ce sont tous des partisans du gouvernement qui ont été élus.

MONTMARTRE, Sask.

— MM. Mumerac et F. Coupal ont fait chacun l'acquisition d'une machine à battre.

— Plusieurs chasseurs de renom ont fait la guerre aux canards avec succès et parmi les visiteurs mentionnons M. l'abbé Duchaine, qui en a battu sa bonne part.

— Les battages avancent rapidement et les fermiers se déclarent satisfaits du rendement et de la qualité du grain qui a dépassé leurs espérances.

— M. l'abbé P. Jérôme, récemment ordonné, a été nommé vicaire à Montmartre.

— M. J. A. Desmarais, de Kennedy, est venu s'installer définitivement à Montmartre avec sa famille.

— M. Isidore Sigts a eu le malheur de voir détruire par le feu une grainerie contenant 1,200 minots de blé dans la nuit de jeudi.

— M. J. Roy a aussi perdu un wagon de gerbes dans un feu qui a failli détruire la machine à battre de MM. P. Sauvé et R. Lachambre, jeudi.

— Un autre incendie a détruit environ 400 quintaux de blé et une grainerie vide, dimanche midi. Plusieurs personnes s'y sont portées à la sortie de la messe et ont réussi à contrôler le feu, qui avait pris des proportions considérables. C'est une perte sérieuse pour Mme F. Bedrnet et M. A. Lachambre, les propriétaires.

— Un anglais dont nous ignorons le nom a été tué instantanément, dimanche, par la décharge accidentelle d'un fusil dans les mains d'un nommé Steffen. Le coroner Lavoie s'est rendu immédiatement sur les lieux pour tenir une enquête.

Baptêmes — Joseph-Eloi-Marcel Lévesque, fils de M. et Mme Jos. Lévesque. Parrain E. O'Shaughnessy, marraine, Rosia O'Shaughnessy.

— Marie-Blanche-Thérèse-Ida Vertefeuille, fille de M. et Mme Simon Vertefeuille. Parrain, M. Oscar Vertefeuille; marraine, Mme Oscar Vertefeuille.

— Marie-Marguerite-Gertrude-Rita Coupal, fille de M. et Mme Wilfrid Coupal. Parrain et marraine, M. Lucien Coulet et M. [illegible] Maximilienne Coupal.

— Joseph-Armand-Omer Labrèche, fils de M. et Mme Jos. Labrèche. Parrain, M. Omer Labrèche; marraine, Melle Fernande Bastien.

— Francis-Antoine McGillevrey, fils de M. et Mme A. McGillevrey. Parrain, M. Philibert Perras; marraine, Mme Emilia Perras.

— Marie-Antoinette McGillevray, fille de M. et Mme A. McGillevray. Parrain, M. Albert Béliveau; marraine, Mme Amanda Perras.

—:*:—

Guillaume se mariera en novembre

Potsdam, Allemagne — Le mariage de l'ancien empereur Guillaume aura probablement lieu au mois de novembre. Il épousera, comme on l'a dit dernièrement, la princesse Hermine Reuss, veuve de von Schoenaich-Carolath. Un conseil de famille de la dynastie des Hohenzollerns s'est réuni, et la nouvelle a été annoncée ensuite.

Tous les enfants de l'ancien kaiser auraient consenti à ce mariage.

—:*:—

La Suède ne sera pas "sèche"

Le referendum ouvert en Suède sur la question de tolérer le vin et l'alcool a donné une majorité de 5,192 voix contre la prohibition.

Toutefois, la vente de l'alcool, si le Riksdag ratifie le referendum, restera sévèrement réglementée. Les hommes n'ont droit qu'à quatre litres par mois et les femmes à trois litres. On aime à penser que les femmes ne vont pas jusqu'au bout de leur droit. Quoi qu'il en soit, les carnets de consommation délivrés au public doivent, pour être valables, porter la signature du percepteur attestant que le bénéficiaire a payé ses impôts.

Du rhumatisme pendant cinq ans

Mr. H. S. Hagertf de Kremlin, Mont. écrit: "J'ai pris du Novoro du Dr. Pierre. Je souffrais de rhumatisme pendant cinq ans, et ce remède m'a entièrement guéri de mon mal." Des milliers ont eu la même expérience. Pourquoi n'en feriez-vous pas l'essai? Ce remède herbeux n'est pas vendu par les droguistes. Ecrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2511 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

Assemblée de l'A. C. F. C.

A MARCELIN

Canadiens français de Marcelin, dames et messieurs, rendez-vous à l'assemblée de l'A. C. F. C. le 1er octobre à 8 h. du soir. La salle est maintenant prête.

Des projets importants vous seront soumis. Il y aura plusieurs orateurs qui ne sont pas à dédaigner. Venez donc en foule, et vous pourrez apprécier à sa juste valeur le fait d'avoir une salle à Marcelin.

A. BERTRAND.

Le problème de la survivance chez les Franco-Américains

Au congrès de la Fédération catholique franco-américaine — M. l'abbé Groulx expose les conditions de l'union entre les divers groupes français et trace les grandes lignes d'un programme d'entr'aide mutuelle — La situation au point de vue du français, d'après le R. P. Olivier, O.P. — Un appel au Québec — Prochain congrès de la "Pensée française."

Lowell, Mass. — A l'unanimité le congrès de la Fédération catholique franco-américaine s'est prononcé en faveur de la tenue prochaine d'un grand congrès de la "pensée française" qui réunirait les représentants des Franco-Américains et des Canadiens français de la province de Québec. Le comité exécutif de la Fédération a été chargé de la mise à exécution du projet.

La Fédération a en même temps adopté plusieurs déclarations de principe relatives à la défense de l'école catholique et à la sauvegarde de la langue française.

Le président de la Fédération, M. Eugène-L. Jalbert, avocat, a présenté un rapport sur la situation générale. Il a surtout insisté sur la lutte faite à l'école catholique dans différents Etats.

L'Amitié française d'Amérique

M. l'abbé Groulx, directeur de l'Action française, de Montréal, a traité de l'Amitié française d'Amérique.

Après avoir montré la nécessité de l'union des divers groupes français sur le sol américain, l'orateur poursuit:

Les esprits pessimistes parmi nous invoquent parfois notre petit nombre, pour excuser leur inaction ou leur découragement. A quoi je réponds: qu'importe ici le petit nombre, pourvu qu'existe la volonté de compter? Il n'y a que cinq millions d'Irlandais catholiques en Amérique, et l'on sait qu'ils y sont. Nous sommes cinq millions de Français; quand saura-t-on que nous y sommes?

Le monde a beau être vaste, cinq millions d'hommes liés entre eux par le même idéal et qui vouent à le défendre toutes les puissances, tous les moyens que l'organisation moderne met à leur service, ne peuvent se remuer, dans la masse inerte, sans qu'autour d'eux l'on s'en aperçoive.

Notre force est, du reste, suffisamment établie par la démonstration qu'elle se fournit à elle-même depuis si longtemps. Il n'y a qu'un miracle de survivance en Amérique; et c'est le nôtre. Aucun de nos groupes, si dispersés, si faibles soient-ils, n'a encore complètement sombré. L'arbre reste debout quand tant d'autres ont été couchés par le premier vent. Et si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, nous devions à la fin succomber, nos ennemis pourront écrire sur notre tombe: "Ci-gît la race qui fut la plus dure à tuer!"

Conditions de l'union

Les meilleures raisons viennent donc nous commander de former entre nous une alliance plus étroite: le besoin que nous en avons et la certitude qu'une pareille entr'aide peut devenir fructueuse... Mais des conditions sont requises pour que puisse s'épanouir, avec ses vertus d'efficacité, l'amitié française d'Amérique. Et tout d'abord il importe de nous entendre loyalement sur la nature des services que nous pourrons échanger. Et disons-le tout de suite: le Québec surtout aura soin de bien comprendre son rôle.

Sa situation ressemble à celle du fils aîné resté au foyer, pendant que ses cadets s'en allaient au loin bâtir d'autres maisons et cultiver d'autres champs. Le gardien du foyer paternel ne possède plus sur ses frères qu'une priorité d'honneur, celle de son droit d'aînesse et l'auréole que lui fait l'atmosphère de la vieille maison. La famille garde encore entre ses membres un lien moral. Il y a des domaines où la vieille unité familiale subsiste, il y en a d'autres où chacun recouvre son indépendance.

Lorsque l'honneur commun est en jeu, lorsque souffre l'un des membres, la voix du sang appelle alors les frères au soutien et à la défense du patrimoine. Mais dans la conduite de sa maison et de ses affaires personnelles, chacun entend rester son maître et ne voudrait point que les conseils devinssent des ordres. Ainsi de vous, mesdames, messieurs. Et pour que soient évitées les erreurs du passé, à la base même de notre alliance ou de notre amitié, nous devrons mettre, de part et d'autre, la claire intelligence de ces conditions.

Ces vérités sont admises aujourd'hui dans le Québec avec une loyauté que l'on ne saurait plus soupçonner. Nous reconnaissons, par exemple, que chacun de nos groupes ayant vécu depuis longtemps dans des Etats distincts du nôtre, en des conditions de vie si souvent différentes, s'y est créé une véritable autonomie. Nous admettons, dès lors, que si parfois, dans leurs dures batailles, ils ont besoin de notre assistance, eux seuls cependant, qui connaissent le terrain de la lutte, la qualité de leurs troupes, la tactique de l'ennemi, doivent rester juges des méthodes de combat. En ce domaine, le Québec peut apporter parfois des conseils, jamais des ordres.

L'aide au Québec

Québec a cette noble certitude aujourd'hui qu'en aidant ses frères d'Amérique, il leur prête moins qu'il ne reçoit. Toute charge d'âmes peut devenir un principe de grandeur. Et le sens des responsabilités est, pour les peuples comme pour l'individu, un vigoureux stimulant à la virilité morale. Nous ne saurions dire jusqu'à quel point, par exemple, les répercussions qu'ont eues chez nous les luttes scolaires de l'Ouest canadien, et particulièrement celles de l'Ontario, ont contribué à notre réveil national de ces derniers temps; mais le fait indéniable c'est qu'elles y sont entrées largement. Peut-être même les appels qui passaient par-dessus l'Outaouais, et qui nous venaient presque du fond des prairies occidentales, ont-elles plus fait pour réveiller nos consciences françaises, que toutes les exhortations de nos propres chefs.

Nous savons aussi que, dans ces luttes, dans ces résistances à l'absorption où nos frères déploient une si magnifique ténacité, où ils affirment, à la face des peuples matérialisés, la prédominance des biens moraux, nous savons que parmi eux s'élabore une beauté française qui ne peut qu'ajouter à l'enrichissement de l'âme commune.

L'aide du Québec

Les universités canadiennes-françaises peuvent aider à la formation de l'élite franco-américaine et la province mère peut continuer de fournir des religieux et des religieuses à ses fils du dehors; mais ce n'est pas tout.

D'autres messagers de la pensée française qui s'appelleraient des conférenciers, continue M. l'abbé Groulx, pourraient aussi apporter leur contribution au soutien de l'âme commune. Il faut le dire parce que c'est la vérité: nous nous connaissons mal les uns les autres. Et il y a fort à craindre, à mesure qu'entre nous s'évanouiront les liens de la parenté et qu'iront s'espaçant les échanges de visites, il y a fort à craindre que l'ignorance n'aille pas diminuant. Prenons garde, messieurs, à ce mal pire que l'oubli et qui prépare les pires malentendus. La fraternité, l'amitié vivent de sentiments plus clairs et d'une réciprocité de compréhension plus franche et plus complète. Pourquoi, dès lors, ne pas profiter de nos fêtes, de nos anniversaires pour envoyer des délégations, pour échanger des porte-parole? A la seule condition de bien choisir ces missionnaires de nos pensées, ce serait un peu de l'âme de chacun de nos groupes qui irait se révélant de l'un à l'autre; ce seraient nos aspirations, nos craintes, nos désirs à chacun qui vibreraient dans leur voix, établissant ainsi cette communauté de sentiments où s'alimentent les vigoureuses solidarités.

Puisque l'institution aurait son prix, ne faudrait-il même souhaiter la création d'un organisme qui régulariserait les échanges et les rendrait plus faciles? Et pourquoi non, demanderai-je une fois de plus? Des propagandistes se sont trouvés pour couvrir leur pays et quelquefois le monde, de sociétés, de clubs, d'alliances de toutes sortes, qui n'avaient d'autre but que de répandre des moyens d'amusement ou des doctrines discutables ou malsaines. Les intérêts que nous, Français d'Amérique, avons à protéger et peut-être à sauver, ne sont-ils ni assez importants, ni assez nobles que nous ne saurions utiliser en leur faveur d'aussi actifs moyens de propagande?

Congrès et comités

Ne pourrait-on même souhaiter que ces porte-parole, les représentants des divers groupes, pussent se rencontrer quelquefois, en petit nombre, pour délibérer sur nos intérêts généraux? Les grands congrès solennels, dont il ne faut pas toujours médire, ont parfois leur nécessité et il faut y avoir recours résolument. Quand il est devenu nécessaire d'ébranler puissamment les masses, pour leur imprimer une direction décisive, il faut à tout prix ces sortes de ralliements où les chefs peuvent se faire entendre plus loin parce qu'ils parlent de plus haut. Mais l'on sait aussi que les vraies besognes, les oeuvres de patience et de longue haleine s'exécutent assez rarement dans les séances solennelles d'un parlement, quel qu'il soit. Ce sont les comités qui agissent, qui accomplissent le travail plus modeste et plus efficace. Peut-être, dans le passé, avons-nous trop négligé le moyen de ces petits congrès où des hommes autorisés mais peu nombreux se mettent d'accord pour déterminer les mouvements sauveurs.

Un congrès de la pensée française

Le R. P. Olivier, O.P., directeur de la Semaine paroissiale, de Fall River, a exposé les raisons qui militent en faveur d'un grand congrès de la race française en Amérique.

Nous sommes, dit-il, à la deuxième période de la lutte pour la survivance, la période critique. La première commença au lendemain de l'immigration. Elle fut magnifique d'énergie, de générosité, d'attachement profond à la foi catholique et aux traditions françaises.

Sans ressources, isolés, méprisés, nos pères, non seulement n'oublièrent jamais la grandeur de leur race d'origine, mais voulurent à tout prix en assurer la survivance. Comment, par quels sacrifices, ces pauvres parvinrent en trente ou quarante ans à organiser aussi fortement la race, avec ses paroisses nationales, ses écoles, ses hôpitaux, ses sociétés patriotiques, ses institutions financières, ses journaux... c'est l'une des plus belles, des plus émotionnantes pages de l'histoire des nôtres en Amérique.

La génération de ces héroïques patriotes s'éteint rapidement. Ils disparaissent les uns après les autres, laissant à leurs fils la tâche, que, les premiers, ils ont si bien remplie.

La nouvelle génération

Leurs fils ont hérité, pour une bonne part, de leurs sentiments. Mais il n'en est pas ainsi de la jeune génération. Elle ne connaît pas le pays de ses ancêtres. Elle n'a rien appris dans nos écoles, et c'est une très grande faute, de l'origine de sa race, de son passé héroïque, de ses luttes, de son long et généreux effort pour le développement de la civilisation française en Amérique. Elle n'est donc reliée par aucun lien au pays de ses ancêtres. Elle n'a donc aucun souvenir pour la protéger contre les attirances de la civilisation américaine; pour stimuler sa fierté de race, son désir de survivance française.

D'autre part, le milieu américain a incomparablement plus de prise sur elle que sur les générations précédentes.

L'école est obligatoire aujourd'hui, et dans nos écoles françaises les trois quarts de l'enseignement est donné en anglais. Le résultat est que généralement nos enfants savent mieux l'anglais que le français.

L'école est obligatoire aujourd'hui, et dans nos écoles françaises, tandis que pas un seul mot ou presque rien n'est dit de l'histoire de nos ancêtres, on enseigne longuement l'histoire des Etats-Unis et l'on chante la gloire des héros américains. Le résultat est que nos enfants trouvent naturellement aussi glorieux d'être Américains que de rester Français.

Et, au sortir de l'école, l'envahissement de l'influence américaine est encore plus considérable. Les milieux où l'on travaille sont forcément des milieux anglais. Dans les magasins, les affaires se font en anglais. Nos hommes de profession eux-mêmes doivent se servir presque habituellement de la langue anglaise. Les lieux d'amusements sont tous anglais, les sources de lectures anglaises. Les amis de rencontre viennent de toutes les races et naturellement c'est l'anglais qui sert de lien commun.

La résistance

Qu'avons-nous pour résister à ce courant?

Une élite?... Peuple de rudes travailleurs particulièrement pris par les nécessités matérielles de la vie, nous n'avons pas eu le temps encore de nous créer une élite renseignée, vivant d'une vie intellectuelle intense, formée aux meilleurs sources françaises et qui pourrait donner le ton à toute la race.

Nos églises?... L'on n'y va qu'une fois la semaine et d'ailleurs le clergé de demain, fils de séminaires américains, ne pourra pas avoir la formation française de ses devanciers.

Notre organisation nationale?... Elle est fractionnée en une foule de sociétés; par conséquent sans influence générale et profonde.

Nos journaux?... Ils sont noyés dans le grand nombre des journaux anglais, qui, ayant plus de ressources financières, sont plus renseignés, en un certain sens plus intéressants et par conséquent plus las même par les nôtres.

La fierté de race, — qui pourrait peut-être suppléer à tout le reste?... Ne reposant sur aucun souvenir historique, elle est sentimentalité plus que conviction.

Aussi que voyons-nous?

Nous voyons notre jeunesse échapper à la direction de nos chefs, se désintéresser de notre question nationale, et surtout faire de la langue anglaise sa langue usuelle.

Symptôme inquiétant

Or, mesdames et messieurs, cet abandon de la langue par la jeunesse est un symptôme extrêmement inquiétant. On a beau nous dire: Regardez nos églises, nos écoles, nos sociétés. Soyez optimistes: nous vivrons...

Nous vivrons: — oui, mais nous ne serons plus français.

Car c'est par l'âme qu'on est fils d'une race, et c'est par la langue, plus que par toute autre chose, qu'une âme se forme. Adopter habituellement l'anglais, c'est pour un canadien, changer ses manières de sentir et de comprendre, c'est se faire, à la longue et en général, une mentalité, une âme anglaise. Mais adopter habituellement l'anglais, c'est d'abord et surtout le signe que l'âme se vide de vie française.

Et voilà où nous en sommes.

La conclusion rationnelle, mesdames et messieurs, est que nos ressources actuelles ne sont pas suffisantes pour faire échec à l'influence du milieu.

Il faut réagir

Et si d'ici dix ans, nous ne trouvons pas mieux, si d'ici dix ans, il n'y a pas une réaction énergique contre le courant qui nous entraîne, c'en est fini de nous.

Mais cette réaction, nous la voulons, et elle peut s'organiser.

Mesdames et messieurs, nous sommes déterminés à rester français. Qu'est-ce à dire, si ce n'est que nous voulons continuer, sur cette terre d'Amérique, la mission et l'oeuvre de la France?

Cet idéal, — l'idéal d'être les artisans d'une Nouvelle-France sur ce continent, est un idéal commun aux Canadiens français et aux Franco-Américains.

Pourquoi dès lors ne pas unir les efforts des uns et des autres?

Et si le groupe franco-américain est en danger, pourquoi ne pas faire appel à l'autre groupe qui a les mêmes ambitions que nous, et qui, mieux partagé, a pu se constituer un capital de vie intellectuelle et de traditions profondes, un ensemble d'oeuvres françaises qui nous seraient extrêmement bénéficiables?

Alimentation française

Au fond, ce qui est pour nous la racine du mal, c'est que nous manquons d'alimentation française. Or la province de Québec peut facilement nous la fournir.

C'est pourquoi je crois qu'il serait urgent qu'on s'occupât d'organiser un congrès général de la race où se formeraient des liens plus étroits d'union et où l'on établirait une entr'aide mutuelle.

---:*:---

ROME — Le Pape a envoyé de nouveau 100,000 lire à l'archevêque de Smyrne, lui recommandant d'employer le clergé à soulager les souffrants et à aider les pauvres, sans distinction de croyance ni de nationalité.

BERLIN — Les journaux de Berlin annoncent qu'un contrat a été conclu à Paris entre un syndicat français de construction et une firme de Berlin pour le travail de reconstruction des régions dévastées de France. On compte employer 150,000 ouvriers, dont 40,000 Allemands. Le contrat entraîne déjà une dépense de 336 millions de francs.

WINNIPEG — Pearl Penny, âgé de 11 ans, subira en novembre, un procès sous l'accusation d'avoir empoisonné son père, Samuel Penny. Pearl a admis qu'elle avait mis du poison dans le thé de son père, parce que celui ci avait proféré un juron à son adresse. Samuel Penny est mort en mai dernier, dans sa maison située près d'Oshern, à 130 milles au nord de Winnipeg.

Attention aux acheteurs de grain!

A l'occasion de l'ouverture de la saison de la vente du grain, le ministre de l'agriculture de la Saskatchewan, l'hon. C.M. Hamilton, croit utile de rappeler aux fermiers qu'ils ont besoin de choisir avec soin les acheteurs auxquels ils confient leur grain. Il est très important pour eux de faire affaire avec des marchands et des commissionnaires honnêtes et d'une stabilité financière indiscutable.

Une récente décision judiciaire des cours du Manitoba a récusé l'autorité de la loi du grain du Canada en ce qui touche la licence et la garantie des marchands de grain. Appel de ce jugement a été fait à la cour suprême. Mais afin d'être en mesure de sauvegarder les intérêts des fermiers de la Saskatchewan, advenant le cas où la loi serait déclarée ultra vires ou bien celui où ces marchands ne se conformeraient pas à la loi existante, la législature de la province, à sa dernière session, a adopté la loi de licence des marchands de grain de 1922, qui peut être mise en vigueur n'importe quand par proclamation.

Cependant tout fermier peut faire beaucoup pour protéger ses propres intérêts en choisissant avec soin ceux à qui il confie la vente de sa récolte. Il n'est pas difficile de s'informer auprès du bureau des commissaires du grain, à Fort William, si tel acheteur a déposer une garantie.

---:*:---

Les battages presque finis

Régina — Bien que les quelques télégrammes reçus au bureau des statistiques à la fin de la semaine dernière soient insuffisants pour établir une base des progrès des battages dans toute la province, les fonctionnaires du département estiment qu'environ 60 p. c. de la récolte de blé est en ce moment battu.

Les battages sont terminés dans quelques-uns des districts près de Saskatoon et l'on espère qu'avec deux autres semaines de beau temps presque toute la récolte dans la partie sud de la Saskatchewan sera emmagasinée sur la ferme et en route vers le marché.

La réduction des dépenses militaires en France et à l'étranger

En 1913, les dépenses militaires — et il faut entendre par là les dépenses militaires de la guerre, de la marine et des colonies, y compris l'aéronautique — formaient 1-3 de son budget général (2,657,574,736 francs votés par le Parlement avant la guerre de 1914 sur un budget général de 5,056,000,000 francs).

En 1922, les mêmes dépenses actuelles, cependant de toutes les charges dues par les obligations internationales telles que l'entretien des troupes du Levant, de Constantinople, les garnisons de la Sarre, etc... n'atteignent que 1-6 du budget général (5,56,000,000 sur un budget de 25 milliards). Si l'on déduit des budgets militaires les dépenses recouvrables de l'armée du Rhin, des troupes d'occupation des territoires à plébiscite et toutes les autres dépenses résultant généralement d'obligations internationales, ou n'ayant aucun rapport avec la défense nationale, telles que les dépenses de gendarmerie et des services d'Alsace-Lorraine, les dépenses militaires de la France ne sont plus que de 3,358,406,910 francs, soit de 1-6 du budget général.

On peut immédiatement en conclure que cet écart, de 1-5 à moins de 1-6, mesure les charges qu'impose à la France l'exécution des traités de paix.

Il est à remarquer d'ailleurs que le gouvernement français n'a pas attendu que ces réductions lui fussent réclamées par l'opinion publique. C'est au lendemain même de l'armistice et par un effort énergique et soutenu qu'il a comprimé ses dépenses militaires de:

36,120 millions en 1918
à 18,185 millions en 1919
7,648 millions en 1920
6,213 millions en 1921
5,056 millions en 1922

(en réalité 3,358,406,910 francs, déduction faite des dépenses indiquées plus haut comme n'entrant pas dans le budget de la défense nationale.)

C'est en définitive une réduction de moitié effectuée avant même que fût signée la paix et, dans les trois années suivantes une nouvelle diminution des quatre cinquièmes sur la première, celle de 1919.

Sans doute, les budgets militaires de tous les Etats du monde ont augmenté, si l'on compare ceux de 1921-22 à ceux de 1913-1914, mais à l'exception de la Suisse, la France est de tous les Etats celui pour lequel l'augmentation est indiscutablement la plus faible. Il suffirait d'ailleurs d'en dresser la liste. L'augmentation de 1922 par rapport à 1913 ressortirait comme suit:

Etats-Unis	174 p.c.
Grande Bretagne	181 p.c.
Japon	290 p.c.
Italie	390 p.c.
Espagne	275 p.c.
Pays-Bas	138 p.c.
Danemark	125 p.c.
Norvège	195 p.c.
Suède	155 p.c.
Suisse	73 p.c.
France	90 p.c.

si on laisse à sa charge toutes les dépenses recouvrables ou non, résultant d'obligations internationales et 52 p.c. seulement si on envisage que son budget strictement national ne comprend pas les dépenses recouvrables ou non.

Ainsi, malgré la diminution du pouvoir d'achat du franc français et alors que ces augmentations exprimées en monnaie nationale devraient être d'autant plus fortes que la monnaie de l'Etat considéré est plus dépréciée, c'est la France qui a le moins augmenté ses dépenses militaires. On pourrait objecter quelles étaient déjà très fortes en 1913, mais cette objection ne suffit pas à expliquer la constatation qui vient d'être faite, attendu que les dépenses militaires actuelles de la France converties en francs or sont ou comparables, ou très inférieures à celles des autres grands Etats militaires.

En 1922:

Grande Bretagne	4,300,000,000 fr. or
Etats Unis	6,100,000,000
Japon	1,900,000,000
France	1,823,000,000
Italie	370,000,000

Enfin, l'augmentation des dépenses militaires de la France en 1921-22 par rapport à celles de 1913-14 n'est que fictive. Elle se traduit au contraire, si l'on tient compte de la diminution de valeur du franc et de l'augmentation des prix, par une réduction de 32 p.c.:—

2,657,574,736 francs or en 1913
1,823,000,000 francs or en 1922

Cette diminution de 32 p.c. serait encore de 16 p.c. si on laissait à la charge de la France les dépenses recouvrables ou non résultant de ses obligations internationales.

On peut donc conclure:—

La France a réduit ses dépenses militaires de 1-3 à 1-6 de son budget général de 1913 à 1922 et cette réduction a commencé dès l'armistice.

Dans le tableau comparatif des augmentations de dépenses militaires de différents états en 1922 par rapport à celles d'avant-guerre, c'est l'augmentation du budget français qui apparait indiscutablement la plus faible. Elle peut varier de 52 à 90 p.c. suivant les appréciations et selon qu'on laisse à sa charge les dépenses recouvrables prévues par les Traités de paix, alors que les augmentations des autres grands Etats militaires s'échelonnent de 174 à 390 p.c.

Compte rendu enfin du coefficient d'augmentation des prix, les dépenses de 1922 représentent en réalité, non pas une augmentation (elle n'est que fictive), mais une diminution qui varie de 16 à 32 p.c. par rapport aux dépenses de 1913, et suivant qu'on retranche ou qu'on laisse à la charge de la France les dépenses d'obligations internationales.

Si de tels résultats ont été obtenus en dépit des lourdes charges que le souci d'assurer sa sécurité et de remplir ses obligations internationales imposent à la France, on peut se faire une idée de ceux qu'elle saurait obtenir le jour ou la stabilité politique serait établie dans le monde, conformément aux traités de paix une fois exécutés.

En résumé, la France s'est, dans ces dernières années, placée nettement en **tête de tous les Etats sur la voie de la réduction des dépenses militaires** et le fait que la légende de ses dépenses exagérées d'armements ait pu se propager représente l'un des résultats les plus surprenants d'une propagande de mauvaise foi exploitant à l'étranger l'ignorance d'une partie de l'opinion publique entièrement abusée.

:*:

PARIS — Presque tout le matériel capturé aux Grecs par les Turcs venait d'Angleterre, probablement par la voie du commerce privé. On dit que si les armées anglaises sur les Dardanelles engagent la bataille avec les Turcs ils auront contre eux des armes et des munitions anglaises.

La dévotion à saint Joseph

Un nouveau livre de S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, publie régulièrement chaque été, depuis sept ans, un volume qu'il offre aux prêtres de son diocèse comme gage de l'intérêt et de l'affection qu'il leur porte. Cette année il a choisi pour thème la dévotion à saint Joseph. Sujet de grande actualité, peut-on dire, car il n'y a pas de dévotion qui convienne mieux à l'époque agitée et profondément troublée dans laquelle nous vivons.

"Trois grands maux minent la société et désolent l'Eglise, comme le note l'auteur dans ses premières pages: la désorganisation de la famille, l'amour des plaisirs et la démoralisation de la classe ouvrière. Eh bien! la dévotion à saint Joseph est le remède le plus efficace à cette triple plaie.

"Aux chefs de famille qui ont laissé tomber de leurs mains le sceptre de l'autorité et aux enfants qui secouent le joug paternel, l'Eglise montre saint Joseph, le modèle, des pères de famille, et Jésus toujours soumis à ses ordres. Voilà le type de la vie familiale.

"A cette génération avide de luxe et de plaisirs, ne travaillant que pour jouir, l'Eglise donne aussi comme modèle saint Joseph, l'homme juste, chaste, désintéressé, laborieux, pauvre, modeste dans son obscur atelier. Lui, le Fils des rois, l'Epoux de la Reine des Anges, le Père Nourricier du Sauveur, il se cache, il reste dans l'ombre d'une vie obscure, il vit de la foi, de la *crainte de Dieu*, détaché des biens périssables et ne respirant que du côté du ciel.

" Aux pauvres ouvriers l'Eglise montre saint Joseph, ouvrier lui-même, artisan laborieux qui n'a connu d'autre secret que celui d'une vie intérieure, humble, toute dévouée au service de Dieu, en compagnie de Jésus et de Marie."

On sait qu'elle est la manière de Mgr Mathieu et comment il a le secret de nous élever sans effort jusqu'aux considérations les plus élevées de la vie surnaturelle. Il semble que son dernier ouvrage renferme à un plus haut point encore ces qualités qui font tout son charme d'orateur et d'écrivain.

Le livre débute par un historique de la dévotion à saint Joseph dans l'Eglise en général et au Canada en particulier, où elle fut implantée dès les premiers jours de la colonie. L'auteur montre ensuite dans saint Joseph le modèle des vertus chrétiennes, le patron de l'enfance et de la jeunesse, de la famille et de la bonne mort. On trouve à la fin du volume les principales prières en l'honneur du saint.

En somme, c'est un traité très complet de la dévotion à saint Joseph en 200 pages que l'archevêque de Régina vient de donner à ses prêtres. Ceux-ci ne manqueront pas d'en retirer un large profit pour eux-mêmes et pour le bien des fidèles.



Administration: Adrien Liboiron.

Ponteix, Sask. No. 34 5ème année. 1er octobre 1922

Fêtes du dimanche 1er octobre

Saint-Rémi — Apôtre des Francs, naquit vers 438, dans les environs de Laon. Il fut nommé évêque de Reims à vingt-deux ans. Il baptisa le roi Clovis en 496 et opéra de nombreuses conversions parmi les Francs, compagnons du monarque. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, entouré d'une estime générale et d'une vénération universelle.

Bienheureuse Louise de Savoie — Fille d'Amédée, duc de Savoie et petite-fille de Charles VII. Epouse de Hugues, seigneur de Châtillon, elle se retira, après son veuvage, dans un monastère de Clarisses. Elle mourut en 1501.

Baptêmes — Marie-Clara-Lucia, fille d'Ovide Liboiron et d'Alice Desharnais. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Liboiron.

— Joseph-Léo, fils d'Arsène Francoeur et de Fligiena Larivière. Parrain et marraine, Ernest et Florence Lachance.

Sept douleurs — Leur commémoration a excité une piété d'autant plus grande que Notre-Dame d'Auvergne les rappelle de la façon la plus saisissante. La relique de la vraie croix a été exposée dans sa chapelle souterraine depuis le 14 septembre, jour de l'exaltation, jusqu'à la solennité du dimanche et y a reçu de nombreuses visites.

Mariages — Patrick Moloney, domicilié à Aneroïd, fils de Patrick Moloney et d'Anny Stuart, d'Irlande, avec Dorothy Drysdale, demeurant aussi à Aneroïd, fille de John Drysdale et de Catherine Patridge. Les témoins de *ce mariage étaient: Donat Moloney et Bridget Moloney.*

— M. et Mme J. A. Potvin ont le plaisir de faire part à leurs parents et *amis du mariage de leur fille Laure* avec M. J. L. Brossard. La bénédiction nuptiale aura lieu à l'église de Ponteix le 3 octobre. Pas de lettres de faire part.

L'Est et l'Ouest — Nous dirons ici à M. Raymond Denis que son article du 13 a fort intéressé nos lecteurs. Rapprochés comme nous le sommes des Etats, nous voyons mieux que d'autres la différence des prix. Ainsi, sans parler des machineries de toutes sortes, citons un simple petit article de ménage. On paie cinq cents de l'autre côté des lignes une boîte d'allumettes que nous payons quinze ici. Les fermiers sont réellement las d'acheter cher et de vendre bon marché. Un journal qui ferait une consultation du peuple sur la question de l'*annexion trouverait peut-être le moyen* de faire entendre certains sourds!

Un conte — Pour varier un peu et ne pas laisser en blanc le coin de l'**Hirondelle**, nous allons faire comme dans les veillées d'hiver et tout simplement dire un conte. C'est un conte hindou intitulé: "**Le malin jardinier.**"

Un pauvre jardinier, du nom de Méktir, n'avait pour toute richesse que sa cabane et son jardin. Il était petit, ce jardin, tout petit, mais si bien cultivé par son possesseur, qu'il arrivait à le nourrir lui et sa famille; les légumes poussés là étaient merveilleux et les fruits n'avaient pas leurs pareils à dix lieues à l'entour. Un beau matin, Méktir trouva son domaine envahi: quatre personnages, un derviche, un médecin, un soldat et un paysan se régalaient sans vergogne des fruits du jardin.

— Que faites-vous ici? leur demanda-t-il.

— Tu vois, répondit le paysan en riant, nous mangeons tes fruits. Les pillards étaient quatre, inutile pour un seul homme de chercher à les expulser par la force; quant à la police, tout le monde sait qu'aux Indes il n'y fallait jamais compter; du reste le jardin était fort loin de toute habitation. Sans répondre au paysan, Méktir, se tournant vers les trois autres, les salua avec beaucoup de respect:

— Illustres personnages, leur dit-il, c'est beaucoup d'honneur pour moi de vous voir en mon jardin, mais seriez-vous assez aimables de m'aider à chasser ce rustre qui déshonore une aussi noble compagnie?

Les trois personnages ainsi flattés acquiescèrent aussitôt, et le paysan fut poussé dehors, non sans quelques horions généreusement distribués.

— Ah! nobles seigneurs, reprit Méktir, que je suis donc heureux de vous voir chez moi et de pouvoir m'entretenir avec vous. Un médecin et un derviche, c'est la science humaine et la science céleste! Quant au guerrier... mais je crois, Dieu me pardonne! qu'il choisit pour lui les meilleurs fruits! Que restera-t-il donc pour mes deux savants hôtes, mécréant?

Les deux savants hôtes firent chorus, comme bien l'on pense, et le guerrier, un peu malmené, suivit le chemin que venait de prendre le paysan.

Lorsqu'il eut disparu au détour de la route, Méktir crut tout à coup reconnaître en le médecin une vieille connaissance.

— C'est toi, lui dit-il, qui faillit jadis me faire mourir avec tes drogues, lors d'une indisposition que j'avais eue.

— Moi! dit le médecin. C'est la première fois que je te vois...

— C'est en tout cas, un de tes semblables, vous ne valez pas cher les uns et les autres dans l'Inde, j'en atteste ce saint homme, dit-il en se tournant vers le derviche. Dieu seul a le pouvoir de guérir; est-ce vrai, ô ministre de la divinité?

Le derviche ne pouvait faire moins qu'approuver. Avec sa permission et son aide Méktir expulsa le médecin.

Cette opération menée à bien, le rusé jardinier, armé d'un bâton revint à son dernier hôte:

— Je pense à une chose, dit-il, est-ce que la religion ne défend pas de prendre le bien d'autrui?

— C'est vrai, mon fils, répondit le derviche.

— Alors, pourquoi manges-tu ces fruits qui ne t'appartiennent pas?

Le derviche confus ne répondit à la question que par une retraite précipitée.

Et voilà comment Méktir se débarrassa de quatre pillards, ce qui prouve, entre autres choses, que la fameuse maxime: "Diviser pour régner" était pratiquée en Orient, avant d'être seulement formulée chez nous.

Bazar — Voici quelques autres objets donnés pour la raffle:

M. R. Foret, un service de vaisselle à chaque candidate.

Anonyme, un cabinet d'argenterie de 32 pièces.

MM. Alary et Matte, un pneu d'auto.

Mme Bayle, une nappe à thé, crochet et broderies.

Les acheteurs de billets sont priés de les conserver pour le bazar. On sait, en effet, que nos tirages se font à la roue. C'est un système qui nous semble donner à tous la même chance et à chacun la garantie que son nom n'a pas été oublié ou placé sous les autres dans une boîe à billets où les petits papiers pliés se démêlent difficilement.

Un concours de fillettes a été organisé dimanche pour la vente des billets sur les services de vaisselle. Un beau prix leur sera donné par le Dr. O. Lupien.

Théâtre — Nos enfants de Marie seront capables de donner leur soirée le dimanche 8 octobre. Elles joueront le beau drame patriotique en 3 actes de Jean Grech: "Coeurs français" et une petite comédie. Ce sera certainement une séance intéressante: il y aura foule.

Bons mots

— Bon! voilà le train manqué et ça nous fait une bonne heure à attendre pour prendre le suivant.

— Oui, mais comme nous sommes quatre, ça ne fera qu'un quart d'heure pour chacun!

— Votre mari, chère Madame, est un homme charmant, ayant un caractère d'une harmonie parfaite.

— Vous trouvez, ma chère, alors c'est un **harmonie homme.**

Feuilleton du Patriote de l'Ouest.

LES ANCIENS CANADIENS

par

Philippe Aubert de Gaspé

Publié avec l'autorisation de la Librairie Beauchemin, propriétaire des droits d'auteur de cet ouvrage.

No. 8

On se hâta de transporter Dumais au manoir seigneurial, où des soins empressés et entendus lui furent prodigués. Au bout d'une demi-heure, des gouttes d'une sueur salutaire perlèrent sur son front, et, peu de temps après, il rouvrait des yeux hagards, qu'il promena longtemps autour de lui, et qui se fixèrent enfin sur le vieux curé. Celui-ci approcha son oreille de la bouche de Dumais, et les premières paroles qu'il recueillit furent: Ma femme! mes enfants! Monsieur Arché!

— Soyez sans inquiétude, mon cher Dumais, dit le vieillard: votre femme est revenue de son évanouissement; mais, comme elle vous croit mort, il me faut de grandes précautions pour lui annoncer votre délivrance, tant d'émotions subites pourraient la tuer. Aussitôt qu'il sera prudent de le faire, je l'amènerai près de vous; je vais l'y préparer. En attendant, voici M. de Locheill, à qui, après Dieu, vous devez la vie.

A la vue de son sauveur, qu'il n'avait pas encore distingué des autres assistants, il se fit une réaction dans tout le système du malade. Il entoura Arché de ses bras, et, pressant ses lèvres sur sa joue, des larmes abondantes coulèrent de ses yeux.

— Comment m'acquitter envers vous, dit-il, de ce que vous avez fait pour moi, pour ma pauvre femme et pour mes pauvres enfants!

— En recouvrant promptement la santé, répondit gaiement de Locheill. Le seigneur de Beaumont a fait partir un émissaire à toute bride pour amener le plus habile chirurgien de Québec, et un autre pour préparer des relais de voitures sur toute la route, en sorte que, demain, à midi,au plus tard, votre mauvaise jambe sera si bien collée, que, dans deux mois, vous pourrez faire à l'aise le coup de fusil avec vos anciens amis les Iroquois.

Lorsque le vieux pasteur entra dans la chambre où l'on avait transporté sa fille d'adoption, elle était à demi-couchée sur un lit, tenant son plus jeune enfant dans ses bras, tandis que l'autre dormait à ses pieds. Pâle comme la statue de la mort, froide et insensible à tout ce que Madame de Beaumont et d'autres dames du village pouvaient lui dire pour calmer son désespoir, elle répétait sans cesse: Mon mari! mon pauvre mari! je n'aurai pas même la triste consolation d'embrasser le corps froid de mon cher mari, du père de mes enfants!

En apercevant le vieux curé, elle s'écria, les bras tendus vers lui:

—Est-ce vous, mon père, qui m'avez donné tant de preuves d'affection depuis mon enfance, qui venez maintenant m'annoncer que tout est fini? Oh! non; je connais trop votre coeur: ce n'est pas vous qui vous etes chargé d'un tel message pour l'orpheline que vous avez élevée. Parlez, je vous en conjure, vous dont la bouche ne professe que des paroles consolantes.

Votre époux, dit le vieillard, recevra une sépulture chrétienne.

— Il est donc mort! s'écria la pauvre femme; et des sanglots s'échappèrent, pour la première fois, de sa poitrine oppressée.

C'était la réaction qu'attendait le vieux pasteur.

— Ma chère fille, reprit-il, vous demandiez comme faveur unique, il n'y a qu'un instant, d'embrasser le corps inanimé de votre mari, et Dieu vous a exaucée. Ayez confiance en lui; car la main puissante qui l'a retiré de l'abîme peut aussi lui rendre la vie.

La jeune femme ne répondit que par de nouveaux sanglots.

— C'est le même Dieu d'ineffable bonté, continua le vieux pasteur, qui dit à Lazare dans la tombe: "Levez-vous, mon ami, je vous l'ordonne." Tout espoir n'est pas perdu, car votre mari, dans son état d'horribles souffrances...

La pauvre femme, qui avait écouté jusque-là son vieil ami sans trop le comprendre, sembla s'éveiller d'un affreux cauchemar, et, pressant dans ses bras ses deux enfants endormis, elle s'élança vers la porte.

Peindre l'entrevue de Dumais avec sa famille serait au-dessus de toute description. L'imagination seule des âmes sensibles peut y suppléer. Il est souvent facile d'émouvoir en offrant un tableau de malheur, de souffrances atroces, de grandes infortunes, mais s'agit-il de peindre le bonheur, le pinceau de l'artiste s'y refuse et ne trace que de pâles couleurs sur le canevas.

— Allons souper maintenant, dit M. de Beaumont à son ancien et vénérable ami: nous en avons tous grand besoin, surtout ce noble et courageux jeune homme, ajouta-t-il, en montrant de Locheill.

— Doucement, doucement, mon cher seigneur, dit le vieux curé. Il nous reste un devoir plus pressant à remplir: c'est de remercier Dieu, dont la protection s'est manifestée d'une manière si éclatante! —

Tous les assistants s'agenouillèrent; et le vieux curé, dans une courte mais touchante prière, rendit grâce à Celui qui commande à la mer en courroux, à Celui qui tient dans ses mains puissantes la vie et la mort de ses faibles créatures.

CHAPITRE SIXIEME

Un souper chez un seigneur canadien.

Le couvert était mis dans une chambre basse, mais spacieuse, dont les meubles, sans annoncer le luxe, ne laissaient rien à désirer de ce que les Anglais appellent le confort. Un épais tapis de laine à carreaux, de manufacture canadienne, couvrait, aux trois quarts, le plancher de cette salle à manger. Les tentures en laine, aux couleurs vives, dont elle était tapissée, ainsi que les dossiers du canapé, des bergères et des chaises en acajou, aux pieds en quadrupèdes semblables à nos meubles maintenant à la mode, étaient ornées d'oiseaux gigantesques, qui auraient fait le désespoir de l'imprudent ornithologiste qui aurait entrepris de les classer.

Un immense buffet, touchant presque au plafond, étalait, sur chacune des barres transversales dont il était amplement muni, un service en vaisselle bleue de Marseille, semblant, par son épaisseur, jeter un défi à la maladresse des domestiques qui en auraient laissé tomber quelques pièces. Au-dessus de la partie inférieure de ce buffet, qui servait d'armoire, et que l'on pourrait appeler le rez-de-chaussée de ce solide édifice, projetait une tablette d'au moins un pied et demi de largeur, sur laquelle était une espèce de cassette, beaucoup plus haute que large, dont les petits compartiments, bordés de drap vert, étaient garnis de couteaux et de fourchettes à manches d'argent, à l'usage du dessert. Cette tablette contenait aussi un grand pot d'argent, rempli d'eau, pour ceux qui désiraient tremper leur vin, et quelques bouteilles de ce divin jus de la treille.

Une pile d'assiettes de vraie porcelaine de Chine, deux carafes de vin blanc, deux tartes, un plat d'oeufs à la neige, des gaufres, une jatte de confitures, sur une petite table couverte d'une nappe blanche, près du buffet, composaient le dessert de ce souper d'un ancien seigneur canadien. A un des angles de la chambre était une fontaine, de la forme d'un baril, en porcelaine bleue et blanche, avec robinet et cuvette, qui servait aux ablutions de la famille. A un angle opposé, une grand cànevette, garnie de flacons carrés, contenant de l'eau-de-vie, l'absinthe, les liqueurs de noyau, de framboise, de cassis, d'anisette, etc., pour l'usage journalier, complémentait l'ameublement de cette salle.

Le couvert était dressé pour huit personnes. Une cuillère et une fourchette d'argent, enveloppées dans une serviette, étaient placées à gauche de chaque assiette, et une bouteille de vin léger à la droite. Point de couteau sur la table pendant le service des viandes: chacun était muni de cet utile instrument, dont les Orientaux savent seuls se passer. Si le couteau était à ressort, il se portait dans la poche, si c'était, au contraire, un couteau-poignard il était suspendu au cou dans une gaine de maroquin, de soie, ou même d'écorce de bouleau, artistement travaillée et ornée par les aborigènes. Les manches étaient généralement d'ivoire, avec des rivets d'argent, et même en nacre de perles pour les dames.

Il y avait aussi à droite de chaque couvert une coupe ou gobelet d'argent de différentes formes et de différentes grandeurs: les uns de la plus grande simplicité, avec ou sans anneau; les autres avec des anses; quelques-uns en forme de calice, avec ou sans patte, ou relevés en bosse; beaucoup aussi étaient dorés en dedans.

Une servante, en apportant sur un cabaret le coup d'appétit d'usage, savoir, l'eau-de-vie pour les hommes, et les liqueurs douces pour les femmes, vint prévenir qu'on était servi. Huit personnes prirent place à table: M. de Beaumont et son épouse, Mme Descarrières leur soeur, le curé, le capitaine Marcheterre, son fils Henri, et enfin Jules et Arché. La maîtresse de la maison donna la place d'honneur au vénérable curé, en le plaçant à sa droite, et la seconde place au vieux marin, à sa gauche.

Le menu du repas était composé d'un excellent potage (la soupe était alors de rigueur, tant pour le dîner que pour le souper), d'un pâté froid, appelé pâté de Pâques, servi, à cause de son immense volume, sur une planche recouverte d'une serviette ou petite nappe blanche, suivant ses proportions. Ce pâté, qu'aurait envié Brillat-Savarin, était composé d'une dinde, de deux poulets, de deux perdrix, de deux pigeons, du râble et des cuisses de deux lièvres: le tout recouvert de bardes de lard gras. Le godiveau de viandes hachées sur lequel reposaient, sur un lit épais et mollet, ces richesses gastronomiques, et qui en couvrait aussi la partie supérieure, était le produit de deux jambons de cet animal que le juif méprise, mais que le chrétien traite avec plus d'égards. De gros oignons, introduits çà et là, et de fines épices complétaient le tout. Mais un point très important en était la cuisson, d'ailleurs assez difficile; car, si le géant crevait, il perdait alors cinquante pour cent de son acabit. Pour prévenir un événement aussi déplorable, la croûte du dessous, qui recouvrait encore de trois pouces les flancs du monstre culinaire, n'avait pas moins d'un pouce d'épaisseur. Cette croûte même, imprégnée du jus de toutes ces viandes, était une partie délicieuse de ce mets unique.

Des poulets et des perdrix rôtis, recouverts de doubles bardes de lard, des pieds de cochon à la Sainte-Menehould, un civet bien différent de celui dont un hôtelier espagnol régala jadis l'infortuné Gil Blas, furent en outre les autres mets que l'hospitalité du seigneur de Beaumont put offrir à ses amis.

On mangea longtemps en silence et de grand appétit; mais, au dessert, le vieux marin, qui, tout en dévorant comme un loup affamé, et buvant en proportion, n'avait cessé de regarder Arché avec un intérêt toujours croissant, rompit le premier le silence:

Il paraît, jeune homme, dit-il d'un ton goguenard, que vous ne craignez guère les rhumes de cerveau! Il me semble aussi que vous n'êtes pas trop pressé de respirer l'air du ciel, et que, comme le castor et la loutre, vos confrères, vous ne mettez le nez hors de l'eau que toutes les demi-heures, et encore pour la forme, pour voir ce qui se passe dans le monde d'en haut. Diable! vous êtes aussi un peu comme le saumon: quand on lui donne de la touée, il en profite. M'est avis que les goujons de votre espèce ne se trouvent pas dans tous les ruisseaux!

— Ce qui n'empêche pas, capitaine, dit Arché, que sans votre présence d'esprit, sans votre calcul admirable à ne lâcher que la mesure précise de ligne, je me serais brisé la tête ou l'estomac contre la glace; et que le corps du pauvre Dumais, au lieu d'être dans un lit bien chaud, roulerait maintenant dans le lit glacé du Saint-Laurent.

— En voilà un farceur! fit Marcheterre; à l'entendre parler, ce serait moi qui aurais fait la besogne. Il fallait bien vous donner de la touée, quand j'ai vu que les pieds menaçaient de vous passer par-dessus la tête, position qui aurait été assez gênante au beau milieu des flots déchaînés.

Bah! dit en riant le curé, un de plus ou de moins, il y a longtemps, vieux pêcheur, que vous en êtes coutumier: la taille est pleine, et vous n'en tenez plus aucun compte!

— Quand la taille sera pleine, mon cher curé, dit Marcheterre, vous passerez la varlope dessus, comme vous avez déjà fait, et on filera un autre noeud. D'ailleurs, je ne vous échapperai pas, vous saurez bien me gaffer en temps et lieu, et me remorquer à bon port avec les autres pêcheurs.

— Vous êtes trop sévère, M. l'abbé, dit Jules: comment voulez-vous que ce cher capitaine se prive de la consolation de jurer tant soit peu, ne serait-ce que contre son éthiopien de cuisinier qui lui fait des fricassées aussi noires que son visage?

— Comment, diablotin enragé, s'écria le capitaine avec une colère comique, tu oses encore parler, après le tour que tu m'as fait?

— Moi! dit Jules, d'un air bonasse, je vous ai joué un tour? j'en suis incapable, capitaine: vous me calomniez bien cruellement.

— Mais voyez le bon apôtre! dit Marcheterre, je l'ai calomnié! n'importe, allons au plus pressé. Reste en panne, mousse, pour le petit quart d'heure; je saurai te retrouver bientôt.

Je voulais donc dire, continua le capitaine, lorsque M. le curé a coulé à fond de cale mon malencontreux juron et fermé l'écoutille pardessus, que quand bien même, jeune homme, vous auriez descendu au pied de la chute, par curiosité, pour donner des nouvelles de ce qui s'y passe à vos amis, qu'alors comme votre confrère, le saumon, vous auriez aussi trouvé le tour de l'escalader.

La conversation avait tourné à la plaisanterie: les saillies, les bons mots succédèrent pendant longtemps aux émotions cruelles de la soirée.

— Remplissez vos gobelets; feu partout, s'écria M. de Beaumont: je vais porter une santé qui, j'en suis sûr, sera bien accueillie.

— Vous en parlez à votre aise, dit le vieux curé, auquel on avait donné pour lui faire honneur une coupe richement travaillée, mais contenant presque le double de celles des autres convives. Je suis plus que nonagénaire, et par conséquent je n'ai plus ma tête bretonne de vingt-cinq ans.

— Bah! mon vieil ami, fit M. de Beaumont, vous n'aurez toujours pas bien loin à aller, car vous couchez ici, c'est convenu. Et puis si les jambes faiblissent, on passera sur votre grand âge: personne ne sera scandalisé.

— Vous oubliez, mon seigneur, dit le curé, que j'ai accepté votre aimable invitation pour être à portée de secourir au besoin le pauvre Dumais: mon intention est de passer la nuit près de lui. Si vous m'ôtez les forces, ajouta-t-il en souriant, quel service voulez-vous que je lui rende?

— Vous allez pourtant vous coucher, fit M. de Beaumont; ce sont les ordres du maître de céans. On vous éveillera au besoin. N'ayez aucune inquiétude quant au pauvre Dumais et sa femme; madame Couture, leur intime amie, est auprès d'eux. Je renverrai même, quand ils auront soupé (car j'ai fait servir des rafraîchissements à tous ceux qui sont ici), quantité de compères et de commères qui ne demanderaient qu'à encombrer la chambre du malade pendant toute la nuit, et partant vicier l'air, par dont il a le plus besoin. Nous serons tous sur pied, s'il est nécessaire.

— Vous parlez si bien, repartit le curé, que je vais m'exécuter en conséquence.

Et, ce disant, il versa une portion raisonnable de vin dans la formidable coupe.

Alors, le seigneur de Beaumont dit à Arché d'une voix émue et en même temps solennelle:

— Votre conduite est au dessus de tout éloge. On ne sait lequel le plus admirer, de ce dévouement sublime qui vous a fait risquer votre vie pour sauver celle d'un inconnu, ou de ce courage, de ce sang-froid admirable, qui vous ont fait réussir! Vous allez, je le sais, embrasser la carrière des armes; vous possédez toutes les qualités requises dans votre nouvelle carrière. Soldat moi-même, je vous prédis de grands succès. A la santé de M. de Locheill, le héros du jour! La santé du jeune Ecossais fut bue avec enthousiasme.

Arché, après avoir remercié avec beaucoup de modestie.

— Je suis vraiment confus de tant de louanges pour une action aussi simple. J'étais probablement la seule personne qui sût nager, parmi les spectateurs: car tout autre en aurait fait autant. On prétend, ajouta-t-il en souriant, que vos femmes sauvages jettent leurs enfants nouveau-nés dans un lac, ou dans une rivière, leur laissant ensuite le soin de gagner le rivage: c'est une première leçon de natation. Je suis porté à croire que nos mères dans les montagnes d'Ecosse suivent cette excellente coutume: il me semble que j'ai toujours su nager.

— Encore farceur ce M. Arché! dit le capitaine. Quant à moi, il y a cinquante ans que je navigue, et je n'ai jamais pu apprendre à nager: ce n'est pas faute d'avoir tombé à l'eau plus qu'à mon tour; mais j'avais toujours la chance de me raccrocher quelque part. A défaut d'un objet quelconque à ma portée, je jouais des pattes comme font les chats et les chiens; et tôt ou tard quelqu'un me repêchait, puisque je suis ici.

Ceci me rappelle une petite aventure de ma vie de marin. Mon navire était ancré sur les bords du Mississipi. Il pouvait être neuf heures du soir, après une de ces journées étouffantes de chaleur dont on ne jouit que près des tropiques. Je m'étais couché sur le beaupré de mon vaisseau pour respirer la brise du soir. Sauf les moustiques, les brûlots, les maringouins, et le bruit infernal que faisaient les caïmans réunis, je crois, de toutes les parties du Père des Fleuves, pour me donner une aubade, un prince de l'Orient aurait envié mon lit de repos. Je ne suis pourtant pas trop peureux de mon naturel, mais j'ai une horreur invincible pour toute espèce de reptiles, soit qu'ils rampent sur la terre, soit qu'ils vivent dans l'eau.

(à suivre)

Prince-Albert.

La visite du gouverneur général

Une foule nombreuse s'était rassemblée à la gare, mercredi matin, pour saluer Lord Byng de Vimy, Lady Byng et leur suite, à leur arrivée dans notre ville. Les distingués visiteurs furent reçus à leur descente du train par le maire Davis, le maire suppléant G. L. Dempster et Mme Dempster, le député fédéral Andrew Knox et Mme Knox, le député provincial Charles McDonald.

La garde d'honneur, qui comprenait des détachements de Shellbrook, de Red Deer Hill et de Prince-Albert, présenta les armes et après une rapide inspection de ces hommes et des officiers de la garnison, le cortège se rendit en automobiles à l'hôtel de ville, où des fleurs furent présentées à Lady Byng au nom de différentes organisations.

Le parti vice-royal descendit ensuite dans le parc et monta sur l'estrade où l'accompagnèrent, entre autres: S.G. Mgr Prud'homme et son chancelier, MM. l'abbé Caron; le Rév. J.I. Strong, représentant l'évêque Lloyd, actuellement dans l'Est; Mme Lloyd et le lieutenant-colonel F.J. O'Leary, commandant de la garnison.

Le greffier de la ville, M. Webb, lut une adresse de bienvenue à leurs excellences, au nom des citoyens de Prince-Albert et du district. Cette adresse, écrite sur vélin, avait été artistiquement enluminée par une religieuse de l'Académie de Sion.

Lord Byng a remercié en quelques paroles choisies. Relevant la mention qui avait été faite que Prince-Albert était l'une des plus anciennes villes de l'Ouest Canadien, il a dit: "Ceci est une belle tradition; je crois dans la tradition et j'aime à voir les autres l'apprécier. Je n'entends pas par là l'orgueil vide d'une race décadente qui se contente paresseusement des exploits des générations passées, mais je veux parler de l'orgueil confiant de la jeunesse qui fait de l'œuvre du passé la base d'efforts plus grands encore. Voilà où je vois la valeur de la tradition. On dit que le Canada est un jeune pays, et cela est vrai tant qu'il s'agit de son développement commercial mais il a déjà une splendide histoire, qui a brillé surtout dans ses sacrifices héroïques de la guerre. J'espère néanmoins que ceci n'est que le commencement de plus grands efforts encore qui feront de ce pays une nation de citoyens canadiens unis aussi prospères dans la paix qu'ils furent victorieux dans la guerre."

Après la cérémonie au square de l'hôtel de ville, Lord et Lady Byng et leur suite se rendirent au Collegiate, où ils furent salués par le personnel enseignant et tous les élèves de la ville, au nombre de 1,500. Le gouverneur fit une très brève allocution pour dire simplement qu'il accordait un congé, ce qui déchaîna un grand enthousiasme parmi le jeune auditoire.

Jeudi soir, le gouverneur général a été l'hôte des officiers de la garnison à un dîner qui lui a été offert au club Keewatin. Entre temps, il a visité quelques fermes de soldats dans le district de Steep Creek et a chassé le canard dans les environs de Prince-Albert.

Le parti vice-royal a quitté notre ville vendredi midi pour se rendre à Saskatoon.

S. G. Mgr Prud'homme chez les Chevaliers de Colomb

La soirée donnée par les Chevaliers de Colomb en l'honneur de Mgr Prud'homme, jeudi dernier, a remporté un magnifique succès. A l'arrivée de Sa Grandeur, qui s'est trouvée un peu retardée par ce qu'elle assistait le même soir au dîner de la garnison, le président, M. A.J. Reynolds, lui a présenté quatre fauteuils et un service à fumer pour son cabinet de travail. M. Alphonse Fortin a parlé à son tour en français, exprimant les sentiments d'affection et de dévouement que nourrissent les chevaliers à l'égard de leur évêque.

Mgr Prud'homme, qui a parlé dans les deux langues, a prononcé une vibrante allocution. Il a demandé aux Chevaliers de Colomb d'employer toute leur énergie à donner le bon exemple dans la paroisse et à promouvoir l'union sous tous les rapports, montrant que dans une population mixte comme la nôtre tous les problèmes doivent être abordés avec charité, tolérance et largeur d'esprit.

De brèves allocutions ont été également prononcées par MM. Andrew McDonald, J.P. Johnson, J.E. Lussier, P. W. Mahon, M. J. McCloskey et le R.P. Panalheux. Des chants et des récitations ont été agréablement rendus par MM. A.Fortin, Joe Hanley, Alex Colleaux, d. Marcelin, et l'abbé Joly, de Blaine Lake.

— La session de septembre de la cour du banc du roi s'est ouverte hier matin dans la salle K. C. Le rôle comprend dix affaires criminelles.

— Une charmante soirée réunissait, dimanche, les amis de M. et Mme Gustave Carrier, à l'occasion de leur quinzième anniversaire de mariage. Un magnifique service en cristal leur a été offert à cette occasion.

— M. Raymond Denis, de Vonda est parti pour un voyage d'affaires à Montréal.

PARIS — Georges Carpentier a été défait par le Sénégalais Siki et a perdu son titre de champion des poids lourds d'Europe. Il a été passablement maltraité par le nègre et garde le lit. On dit que sa présomption a été la principale cause de sa perte.

Changement d'horaire

A partir du 1er octobre, il y a changement d'horaire pour les trains du Canadien National à Prince-Albert. Un nouveau train régulier fera le service entre Prince-Albert et North Battleford, via Blaine Lake. Ce train quittera Prince-Albert les lundi, mercredi et vendredi à 12 h. 30, et arrivera à North Battleford à 5 h. 35. Le train quittera North Battleford les mardi, jeudi et samedi, à 8 h. a. m. et arrivera à Prince-Albert à 1 h. p. m. Le train mixte sera supprimé.

Le train de Big River quittera Prince-Albert à 11h. 30 a. m., les mardi, jeudi et samedi, et le train de retour entrera à Prince-Albert les lundi, mercredi et vendredi à midi.

Le train No. 8 quittant Prince-Albert à 1 h. 30 p. m., chaque jour excepté le samedi, arrivera à Saskatoon à 4 h. 40 au lieu de 4 h. 50.

Le train No. 64 quittant Prince-Albert chaque jour excepté le dimanche, à 8 h. 20, arrivera à Saskatoon cinq minutes plus tôt également.

Les assassinats politiques en Allemagne depuis 1919.

Il est de bon ton, dans certains milieux, de railler la méfiance montrée par les Français à l'égard de l'Allemagne dite républicaine, et d'insinuer que cette méfiance n'est qu'un prétexte à machinations agressives et conquérantes.

Il y a, pourtant, bien propres à justifier la prudence française, un ensemble de faits qui montrent combien l'ancien régime impérial conserve d'adhérents dans toutes les classes de fonctionnaires, et non les moindres,—combien sont formidables les organisations des partis de droite, et combien agissante la sympathie qu'elles trouvent chez le peuple allemand.

De ces faits, les plus saisissants sont sans doute les assassinats politiques commis en Allemagne depuis la révolution de 1918. Le répertoire de ces crimes a été publié par un socialiste allemand, M. Gumbel, répertoire dans *l'Europe nouvelle* (No. du 5 août 1922) a donné d'abondants et suggestifs extraits que nous résumons ci-après pour l'édification de nos lecteurs.

De 1919 à 1921, les partis de droite (impérialistes et nationalistes) *ont commis 345 meurtres, la plupart* (sauf Liebnecht, Rosa Luxembourg, Eisner, Rathenau et Erzberger) sur la personne de simples soldats, matelots et civils, sous des prétextes souvent vagues dont le plus réel est sans doute la vengeance pure et simple. *Ces 345 meurtres n'ont valu* à leurs auteurs que 31 ans et 4 mois de prison, un internement à perpétuité et 330 marks d'amende. De plus, quand on parcourt le tableau de ces affaires, on est frappé du nombre considérable de celles qui n'ont pas eu de conclusion pénale, soit que l'instruction ait été suspendue, soit qu'il n'y ait pas eu de poursuites (323 sur 345).

De leur côté, les partis de gauche, pour la même période 1919-21, ont à leur actif 19 meurtres. Mais ici la justice du Reich républicain s'est exercée avec une rigueur et une exactitude impitoyable. Ces 19 meurtres ont valu à leurs auteurs 8 condamnations à mort, 211 ans de prison et 3 condamnations aux travaux forcés à perpétuité.

On saisit ainsi sur le vif la différence du traitement accordé aux coupables par les juges allemands, selon qu'ils appartiennent aux partis réactionnaires et militaristes ou aux partis avancés. Pour les premiers, semblant de répression et large indulgence qui font ressortir les emprisonnements infligés à 2 mois par meurtre, nulle condamnation capitale. Pour les seconds, sévérité rigoureuse qui entraîne 8 peines de mort et qui fait ressortir les emprisonnements infligés à 16 ans par meurtre.

Il n'est pas besoin de plus amples commentaires, car cette constatation suffit à justifier pleinement l'attitude de la France pacifique et travailleuse à l'égard de l'Allemagne impénitente.

Pour vivre vieux

Trois centenaires américains dont l'un, le Dr Smith est mort il y a quelques semaines, attribuent leur longévité à la sobriété.

"Tout homme qui meurt avant âge de cent ans, écrivait le docteur, doit sa mort à l'usage qu'il a fait de son couteau et de sa fourchette."

N'insistons pas sur la forme absolue que le bon docteur donne à un précepte qui n'est pas nouveau. Il y ajoutait ces dix commandements, dont le deuxième surtout est pittoresque:

1o Ne mangez que très peu de viande: 2o buvez beaucoup de lait, si vous ne vous en trouvez pas bien, buvez-en davantage: 3o faites un somme de dix ou quinze minutes après le déjeuner et le dîner; 4o dormez pendant dix heures; 5o dormez dehors, lorsque le temps le permet; 6o ne fumez pas; 7o ne mangez pas de confiseries; 8o n'usez pas d'alcool ni de tout autre stimulant; 9o fuyez l'oisiveté, l'absence du travail est le premier pas vers le tombeau, et 10o, soyez naturel et ne commettez jamais aucun excès.

Il y a des milliers d'années que le monde étudie les moyens de vivre longtemps. On n'a rien trouvé de mieux que le quatrième commandement de Dieu, puisque celui qui veut honorer ses père et mère doit se montrer digne d'eux, et posséder toutes les vertus humaines qui assurent la santé du corps et de l'âme.

DETROIT — Les usines d'automobiles de Ford, qui avaient été fermées à cause de la pénurie de charbon, laissant sans emploi 100,000 ouvriers, ont été rouvertes au bout de cinq jours.

Conservation des légumes

(Notes des fermes expérimentales)

On discute depuis bien longtemps sur la façon de conserver les légumes en hiver et il ne semble pas que cette question soit encore bien comprise. Il n'y a rien de bien difficile à emmagasiner la récolte, mais il n'est pas aussi facile de l'empêcher de se gâter pendant l'hiver; c'est là un problème, même pour les producteurs les plus expérimentés.

Les choses les plus importantes à considérer, quand on veut conserver des légumes sont d'abord de s'assurer que les légumes sont sains, *bien développés, bien mûrs*, et qu'ils ne portent aucune meurtrissure qui pourrait avoir été causée par des manutentions négligentes de la récolte. Si l'on tient compte de ces choses importantes et que *l'on choisisse les légumes à conserver* en se guidant sur cette considération, on s'évitera beaucoup d'ennuis et bien des pertes plus tard.

Pour la conservation de certains produits comme les betteraves, les carottes, les pommes de terre, les choux, le céleri, les panais et les navets, il faut un caveau bien construit, à l'épreuve des gelées, avec une ventilation suffisante pour que la température se maintienne aussi régulièrement que possible à 35 degrés F. pendant toute la période de conservation. Il faut éviter les caves qui deviennent excessivement humides, car un excès d'humidité favorise le développement de bien des maladies qui attaquent les légumes en cave, plus spécialement dans les caves chaudes, humides, mal ventilées. Pour les racines et les pommes de terre, on devrait se servir de compartiments ou de caisses à claire-voie (en lattes) de grandeur modérée; les choux peuvent être déposés sur des rayons à claire-voie ou dans des compartiments. On met généralement le céleri dans un caveau à racines. On dépouille les plantes de toutes leurs feuilles grossières et on les met dans une position verticale, dans du sable humide, et l'on applique du sable autour des racines. Cependant, lorsque l'on se propose de ne conserver que de petites quantités de légumes pour le ménage et que l'on a un soubassement, on peut préparer un compartiment ou une chambre assez bien construite pour que la chaleur de la fournaise n'y entre pas et ayant des ouvertures suffisantes dans les murs pour pourvoir à une bonne ventilation. Il n'est pas bon de mettre beaucoup de navets ou de choux dans la cave d'une maison d'habitation. Il faut préférer un bon plancher de terre à un plancher de ciment. Lorsque l'on peut se procurer un bon plancher de terre dans une chambre à légumes bien construite, il est rarement nécessaire d'enfouir les carottes, les betteraves, les panais et les pommes de terre dans du sable parce que, en général, le plancher fournit assez d'humidité pour tenir l'air suffisamment humide, pour que les légumes ne se dessèchent pas.

Les oignons exigent des conditions toutes différentes des autres légumes pour se conserver. Une chambre sèche, fraîche, sombre, où la température est maintenue à 34 degrés F. est celle qui convient le mieux pour ce produit. Il ne faut jamais mettre les oignons dans une cave, à moins qu'il ne soit possible d'y maintenir une atmosphère fraîche et sèche.

Les courges et les citrouilles doivent être déposées dans une chambre chaude, modérément sèche, où l'on peut maintenir la température à 50 degrés F. Ces produits exigent des manutentions soigneuses si l'on veut qu'ils se conservent quelque temps. Il faut les mettre dans des rayons ou sur une table, en une seule couche.

S. F. RITCHIE,
Adjoint préposé à la culture des légumes.

JACKSON, Californie — Les 47 mineurs ensevelis dans la mine Argonaut le 27 août sont morts. Une note trouvée sur l'un des cadavres indique que tous sont morts dans les cinq heures qui ont suivi la déclaration de l'incendie, le 27 août. Les corps étaient amoncelés les uns sur les autres et étaient dans un état de décomposition tel qu'il a été impossible de *les identifier*.

Que ferai-je de mon argent?

Voilà une question que se posent plusieurs détenteurs des bons du gouvernement canadien échéant le 1er décembre 1922. L'annonce du ministre des Finances en est la réponse. Le prêteur peut, sur avis adressé au gérant d'une des succursales d'une banque chartrée, se procurer de nouveaux bons au même taux d'intérêt, qui est libéral, et d'une garantie absolue.

TURTLEFORD, Sask. — Charles Currie a été trouvé mort dans son écurie, la poitrine et le dos percés de balles. On recherche le meurtrier.

Marché au détail de Prince-Albert

Avoine, le minot	$0.40
Son, le sac	$1.25
Moulée, le sac	$1.25
Foin pressé	$0.85
Foin non pressé	$8 à $10.00
Beurre de ferme	$0.25
Beurre de crèmerie	$0.38
Oeufs	$0.25
Charbon, la tonne	$7 à $10.50
Bois, la corde	$6 à $8.50
Boeuf	9 1-2 à 10 1-2c.
Porc	20 c.
Veau	11c
Brebis	19 1-2c.
Mouton	20 c.
Peau de cheval	$1.25
Peau de boeuf	0.7

Marché aux grains de Winnipeg

Blé Nord No. 1, 97 1-2; No. 2, 96; No. 3, 94; No. 4, 89; No. 5, 82; No.6, 73; fourrage, 63; voie, 97

Avoine — No. 2 C.W., 43 1-2; No. C.W. et fourrage extra No. 1, 41 1-4; fourrage No. 1, 38 1-2; fourrage No. 2, 35 1-2; rejetée, 33-1-2; voie, 43

Orge — No. 3 C.W., 53 3-4; No. 4 C.W., 53; rejetée et fourrage, 47 1-2; voie, 52 1-2

Lin — No. 1 N.W.C., 2.06; No.2 C.W. et rejeté 1.86; voie, 2.01

Seigle — No. 2 C.W., 67

Marché au grain de Prince-Albert

Blé — No. 1, 80; No. 2, 78; No.3, 75; No. 4, 70; No. 5, 62

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de boucherie de choix $4.00 à $4.50
Bouvillons ordinaires, $3.50
Vaches de boucherie de choix, $3.25 à $4.00
Porcs de choix, $10.50
Brebis de choix, $10.00
Moutons, $4.50 et $5.00

PETITES ANNONCES

SERVANTE sachant faire la cuisine, spécifier salaire demandé. S'adresser à Mme D. Frémont, 303, 15ème rue ouest, Prince-Albert.

M. S. HOFFMANN, veuf, pas d'enfant, j'ai une belle terre à Winter, j'ai 65 ans et désire correspondre avec veuve de 45 à 55 ans pour mariage. S'adresser à M. S. Hoffmann, Winter, Sask. 33 P

TERRE A VENDRE — Dans un district canadien, (prêtre résidant), 160 acres, 3 milles au nord du lac Brochet; 130 acres en culture, localité où le pâturage est gratuit; bonne maison meublée; bon puits; chevaux, animaux, machineries. Le tout pour $4.500. Pour plus d'informations s'adresser à Frank Cyr Méota, Sask. 31P

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE demandé pour le district scolaire de Montmartre, Sask. Classe Senior, certificat de 2me. Salaire $1300.00. A commencer immédiatement. 28-31

FERME A VENDRE — Belle occasion d'acheter une ferme au Manitoba, dans une paroisse canadienne-française. 380 acres dont *300 en culture, 150 acres de labour d'été prêts pour la prochaine semence*, matériel de ferme en parfait état, huit chevaux de travail. Cette ferme est située à un mille seulement de la gare et du couvent, elle sera vendue avec tout le mobilier de maison pour $10.000. $4.000 comptant et le reste avec facilité de paiements. S'adresser à Casier 2, Le Patriote de l'Ouest, Prince-Albert. 28-31

DACTYLOGRAPHE — Remington, aussi bon qu'un neuf, dernier modèle, à vendre à moitié prix. Merchants' Hotel, Prince-Albert, Sask.

ON DEMANDE un voyageur sérieux pour vendre du tabac en feuilles comme ligne secondaire et à commission dans les centres canadiens-français de la Saskatchewan. S'adresser à Frenette et Frères commerçant de tabac, L'Epiphanie, Québec 38-30

BELLE 1-2 SECTION à vendre, ... tillée et bien bâtie, 225 a... culture, un mille et demi d... cole. Conditions faciles. S'adresser à Y. Jeannotte, Gravelbourg, Sask. 28-31

MENAGE A VENDRE — Set de salon en ébène et doré, set de chambre à coucher en noyer noir. Le tout sera vendu à sacrifice. S'adresser à Y. Jeannotte. Gravelbourg, Sask. 28-31

FILLE OU VEUVE d'âge moyen demandée pour famille de 2 seulement, où la maîtresse est invalide; à quelques pas de l'église. Bon salaire et bon chez soi. S'adresser à boite 104, Willow Bunch, Saskatchewan.

INSTITUTRICE demandée immédiatement pour grade 1 - 2 - 3. Salaire $1200.00. Pension pour $25.00 par mois. Télégraphiez ou téléphonez à Louis Demay, St-Brieux, Sask. 28-31